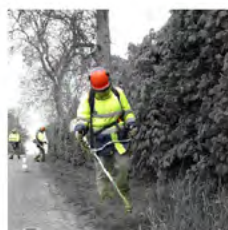
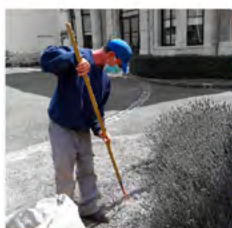
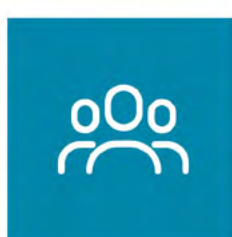


2020

RAPPORT ANNUEL



Laïcité | Citoyenneté | Solidarité

SOMMAIRE



L'ACTIVITÉ 2020

L'IME	01
LE SESSAD	07
L'ESAT	16
Le SAVS	24
Le Pôle Technique	32



LES FAITS MARQUANTS

Donner accès à la formation	36
Partager des activités culturelles et inclusives	40
Adapter les pratiques d'accompagnement	47
Accéder au milieu ordinaire	53
Accompagner la parentalité	56
Faciliter l'accès aux soins et au bien-être	58



L'APAJH MARNE - GPEAJH

Le projet associatif	61
Les chiffres-clés	62
La gouvernance	63
L'organigramme	64



LES PERSPECTIVES

Développement de l'accompagnement ambulatoire du SESSAD	66
L'Habitat Inclusif et l'accueil temporaire	66
ESAT et développement durable	66
Installation et développement du Pôle Technique	67
L'EAI (Équipe d'Accompagnement à l'Insertion)	67
Rénovation de l'IME et nouvel IMPro	67

ÉDITO DU PRÉSIDENT

En préambule à ce nouveau rapport annuel, je ne peux bien évidemment pas faire l'impasse sur la crise sanitaire dont nous avons pris conscience à partir de mars 2020. Je laisse à chacun la liberté de se faire sa propre opinion sur ce qui a été décidé par nos autorités, sur la gestion de cette pandémie et les conséquences sur le fonctionnement de la société française, globalement et depuis bientôt 18 mois. Je préfère simplement évoquer ici ce que cette crise a révélé dans notre organisation.

Tout d'abord, une grande réactivité des équipes et une vigilance extrême sur la distance et dans le temps : depuis le 17 mars 2020 : nous n'avons pas lâché, seulement adapté nos pratiques, grâce au travail des équipes, à la solidité des cadres, au soutien des membres de l'association.

L'attention première a été la sécurité des jeunes et des adultes qui nous sont confiés tout en s'efforçant de maintenir, autant que possible, les accompagnements ; ceci grâce aux réorganisations des équipes et en élaborant des outils nouveaux. Et il faut garder à l'esprit que tout ceci s'est fait dans un contexte où les consignes dont nous disposions n'étaient pas forcément très claires, souvent fournies tardivement, 48 ou même 24 heures avant leur mise en application et parfois contradictoires entre les différents services de l'Etat et dont nous savions qu'elles seraient déjà obsolètes quelques jours après. N'oublions pas non plus qu'elles concernent un public fragile pour qui l'incertitude n'est pas source de sérénité et où porter des masques par exemple n'est pas forcément chose facile à accepter psychologiquement. Heureusement, l'impact de la COVID a été très minime, aussi bien sur nos jeunes et adultes que sur nos personnels, alors que l'activité a été en grande partie maintenue. Sans doute ceci est-il à mettre au bénéfice des mesures adoptées dès le début et maintenues ou accentuées encore aujourd'hui.

Cette crise aura fait évoluer nos pratiques ; des outils nouveaux ont été inventés ou plus largement utilisés ; le télétravail a pris une grande place ; les visioconférences ont également permis de travailler sans risque. Mais n'en faisons pas une règle et n'oublions pas la très grande importance des rapports humains. Malgré tout, la vie a continué : c'est ce que vous pourrez découvrir au fil des pages de ce rapport annuel.

Ainsi, dans le cadre d'un appel à projet sur l'ensemble du Grand Est, 22 places de SESSAD étaient proposées à la Marne. Notre association a obtenu 10 places, soit la plus forte attribution du département ; au-delà de la reconnaissance des besoins sur le secteur, on peut y voir une prise en compte des arguments

avancés et de la qualité du projet. Même si, pour ces 10 places financées, l'ARS nous demande une file active de 15 jeunes sur une année !

Si nous avons eu moins de chance sur d'autres appels à projets ou appels à manifestation d'intérêt, le temps passé à l'élaboration des réponses n'est pas totalement perdu. Ainsi un appel à projet infructueux sur le logement inclusif s'est transformé en projet porté uniquement par l'APAJH Marne - GPEAJH : vous le trouverez dans les faits marquants du SAVS.

Aujourd'hui, notre ESAT réfléchit à diversifier ses activités. En parallèle, la rénovation de l'IME va occuper nos prochains mois. La question n'est pas tant de savoir ce que seront devenus les IME dans 10 ans mais plutôt de se poser cette question : qu'est-ce que notre association peut proposer comme accompagnement sur les plans scolaires et professionnels, deux éléments fondamentaux de l'accès à l'insertion sociale et que nous nous devons de défendre, aussi bien au regard des fondements de l'association que de ce qui est écrit et attendu dans le cadre de notre CPOM signé avec l'Agence régionale de santé.

Et pour conclure : au cours de cette année, le Conseil Départemental voit le renouvellement de ses membres. Ceci nous concerne très directement, l'une des missions de ce conseil étant de définir la politique du département concernant personnes âgées et personnes handicapées. En parallèle, la Ville de REIMS et le GRAND REIMS réactivent les commissions Handicap. Il est important que notre association continue, par ses membres, à être présente dans les différentes instances du secteur.

Claude NEY, Président

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'année 2020 a confronté les équipes de nos établissements et services à un défi de taille, comme pour l'ensemble des secteurs d'activité par ailleurs dans notre pays et dans le monde : celui de mener à bien coûte que coûte nos missions aux côtés des enfants, adolescents et adultes qui nous font confiance, en plein contexte épidémique et en plein bouleversement de nos repères.

Ce défi a été relevé, malgré tous les obstacles et toutes les difficultés que cette situation inédite n'a pas manqué d'engendrer. Au plus fort de la période de confinement traversée au printemps 2020, nos équipes ont su maintenir un taux de prise de contact quotidien allant de 45% à plus de 90% (jusqu'à 9 personnes accompagnées sur 10 contactées chaque jour !). Les professionnels du GPEAJH ont ainsi démontré - une fois encore - leur engagement et leur professionnalisme, même au coeur de la tempête qu'aura été la situation épidémique, et malgré les pertes de repères que le télétravail forcé et généralisé n'a pas manqué de provoquer. Loin de nous contenter d'un service minimum, l'innovation a également été de mise pendant cette période inédite. Un système de livraison de colis et de kits de première nécessité, mis en place grâce au volontariat des professionnels de l'association, a permis de réaliser pas moins de 43 livraisons en plein confinement, sur 6 semaines entre fin mars et mi-mai 2020. Ces colis ont contribué à compenser la fracture béante que nous avons été amenés à constater, allant de la simple impossibilité d'accéder aux attestations de déplacement mises en ligne, jusqu'à l'incapacité de faire appel aux relais nécessaires en matière soins - pour certains psychiques - d'urgence.

Pour tout cela, les remerciements et les félicitations sont de mise. Il convient de saluer avec gratitude cet engagement sans faille de l'ensemble des professionnels de l'Association, tous services confondus, qui chacun et chacune à son niveau, avec son engagement et son savoir-faire, a su offrir aux élèves, enfants, adolescents et adultes, mais aussi à leurs parents et à leurs proches, le soutien indispensable dont ils avaient besoin en plein contexte épidémique.

La reprise de nos activités après le confinement nous a également mis devant un défi de taille : celui de reprendre le cours de nos accompagnements et de nos projets, en garantissant la sécurité sanitaire la plus absolue et la plus rigoureuse possible. Là encore, les équipes ont été au rendez-vous. Le respect des sens de circulation sur les sites, le maintien de la distanciation physique, les enjeux de désinfection permanente, la traçabilité indispensable à l'ensemble des protocoles sanitaires à mettre en place... toutes ces contraintes

ont été prises en compte, et même dépassées, pour que notre coeur de métier - celui du prendre soin et de la relation humaine - reste sur le devant de la scène.

Certes, notre activité a été bouleversée par ce contexte, et notre capacité d'adaptation mise à rude épreuve. Pour autant, et malgré tous ces obstacles, la continuité des projets a été garantie. Que ce soit en répondant à l'Appel À Candidature de l'ARS Grand-Est pour la création de 22 places de SESSAD sur la Marne (qui a fait l'objet d'un octroi de 10 places à mettre en oeuvre par l'Association début mars 2021) ; en menant à bien le projet de travaux pour le nouveau site du Pôle Technique à Saint Brice Courcelles ; en développant un nouveau partenariat dédié à une offre d'habitat inclusif ; ou encore en mettant à jour nos délégations et sub-délégations pour en maintenir la cohérence, le projet associatif n'a souffert d'aucun retard dans sa mise en oeuvre, tous domaines confondus.

Il en va de même pour les projets d'accompagnement des usagers de nos établissements et services, qui même en plein coeur de la crise sanitaire que nous avons traversée, ont avancé, voire abouti, malgré tous les aléas rencontrés. En effet, 23 admissions ont été prononcées sur l'année pour l'ensemble de nos établissements et services, ce qui témoigne du dynamisme des projets accompagnés, et illustre que le fatalisme ambiant engendré par le contexte sanitaire n'a fait l'objet d'aucune contagion au sein des équipes de l'APAJH Marne - GPEAJH.

Seul regret, et non des moindres : le cinquantenaire de l'IME du GPEAJH n'aura pas pu avoir lieu compte tenu du contexte, ce que chacun comprendra comme ayant été une nécessité de bon sens, pour garantir la sécurité sanitaire nécessaire à l'accueil des élèves sur le site.

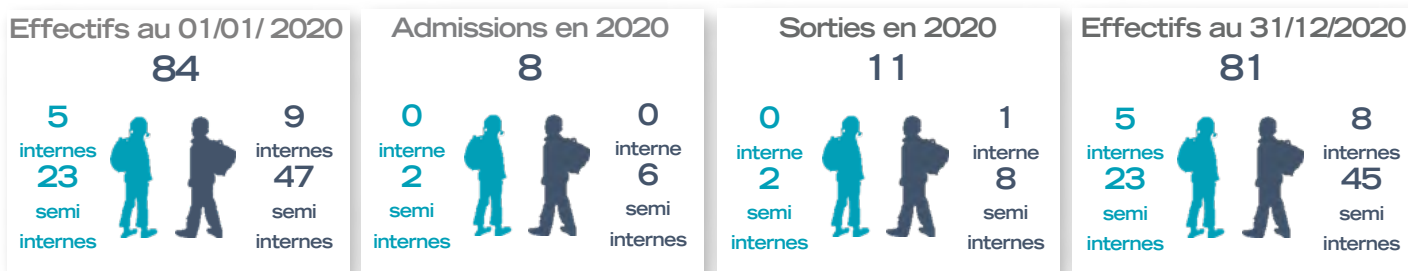
Au nom des équipes de notre association, je vous souhaite donc une bonne lecture de ce rapport, en vous donnant rendez-vous l'année prochaine pour constater ensemble l'évolution de nos projets, et la vivacité avec laquelle les professionnels de l'APAJH Marne - GPEAJH auront su rebondir pour continuer à promouvoir les fondamentaux de l'Association : ceux de l'éducabilité de l'individu et du respect de ses droits dans toutes ses dimensions, et en toutes circonstances.

Guillaume BAS, Directeur Général



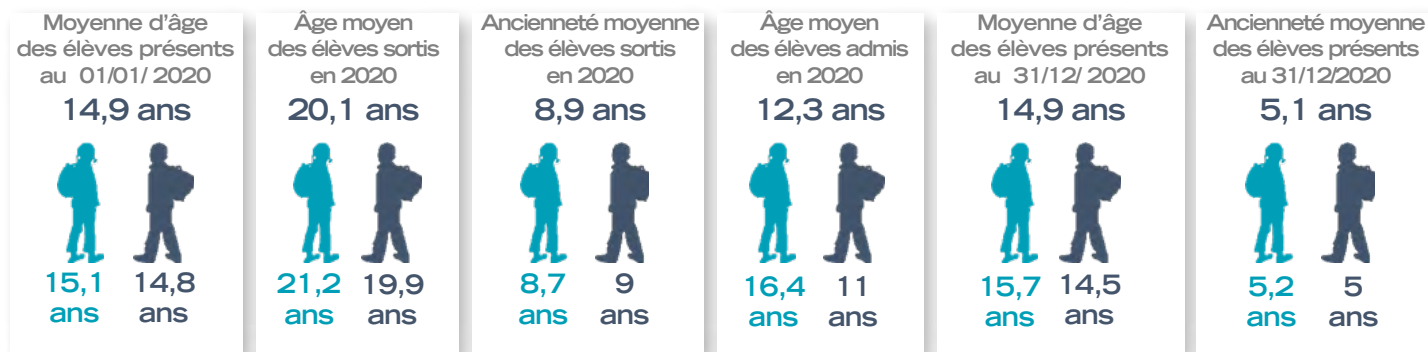
L'IME DU GPEAJH

Effectifs



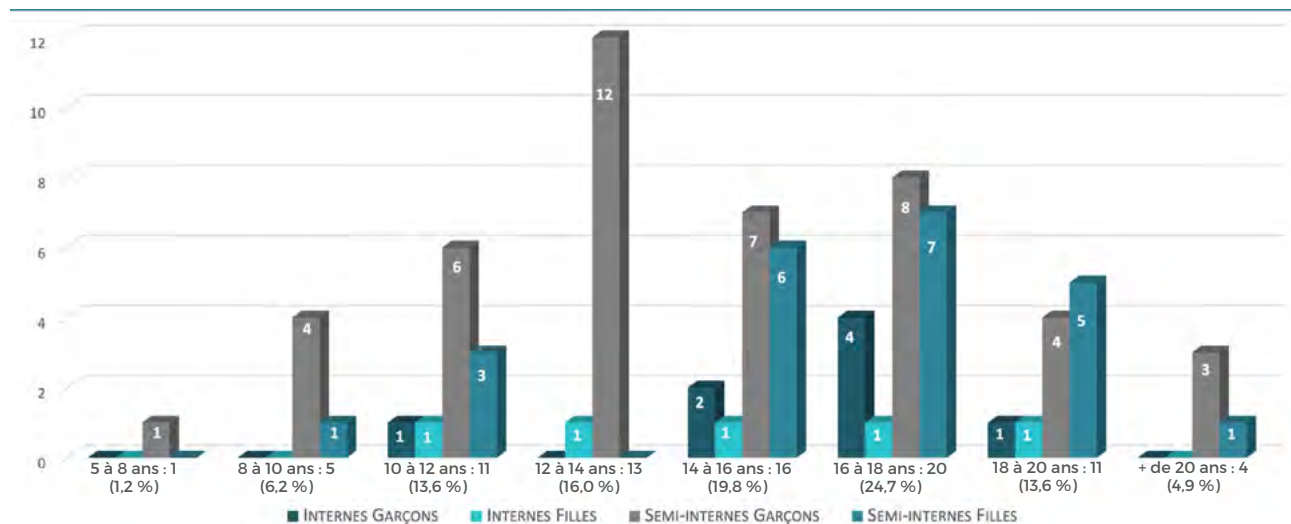
Globalement, sur ces dernières années, le jeu des sorties/admissions permet le renouvellement tous les ans d'en moyenne 10% de l'effectif global des élèves de l'IME.

Moyenne d'âge et ancienneté des élèves dans l'établissement



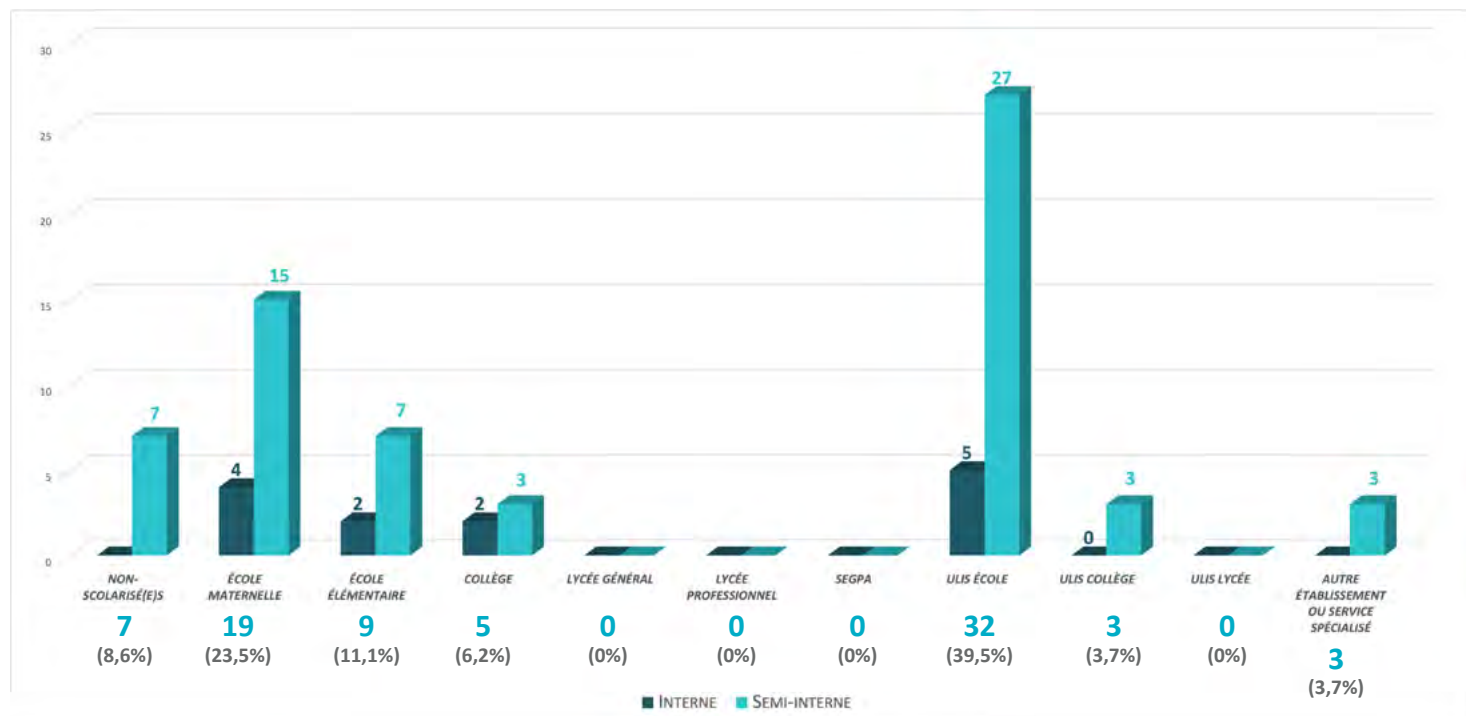
Si les chiffres sont globalement stables sur ces 3 dernières années, l'âge des élèves sortants est passé de manière significative de 18,6 ans à 20,1. Ce chiffre ne fait que renforcer le constat de la problématique liée aux effets filières qui semblent devenir la pratique en cours sur le bassin rémois. Il est également à noter que le contexte sanitaire a eu un impact sur les admissions en ESAT qui étaient initialement prévues pour 3 élèves lors de l'annonce du confinement, et qui ont dû être décalées de près de 4 mois, ce qui a mécaniquement eu un impact sur la moyenne d'âge des élèves sortants.

Nombre d'élèves par tranche d'âge au 31/12/2020



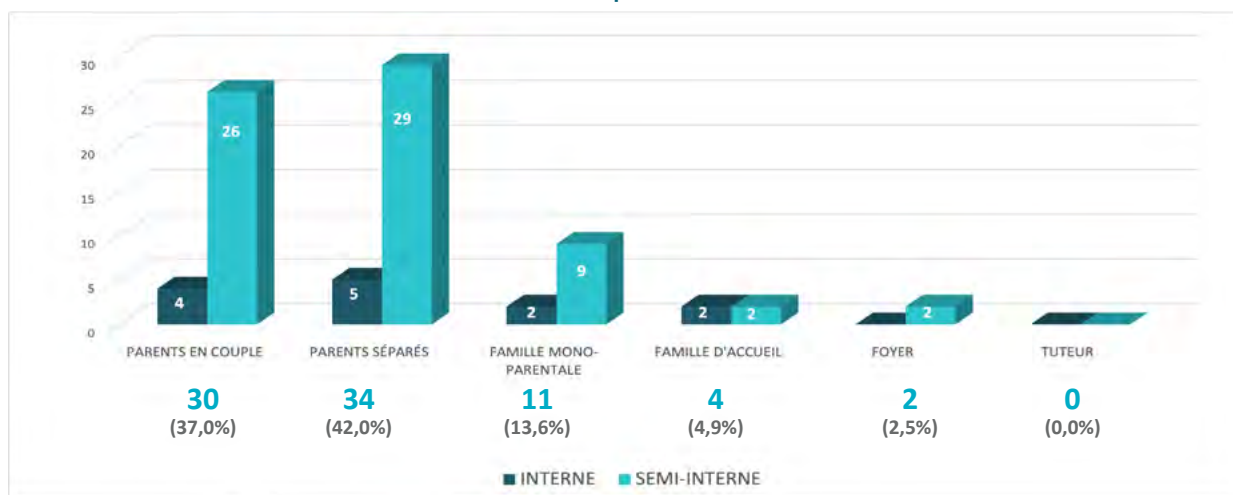
Au regard de la pyramide des âges de 2019, c'est sans surprise que l'on voit un glissement mécanique s'opérer de la tranche des 14-16 ans (20,2% en 2019) aux 16-18 ans (24,7% en 2019), qui devient la tranche d'âge la plus représentée à l'IME. Pour le reste, les chiffres restent globalement stables au regard des années précédentes. L'élément le plus notable au regard des chiffres de 2019 est la réduction de près de 50% (8,3 => 4,9%) des élèves de plus de 20 ans. Pour autant, la problématique reste inchangée par rapport à ce qui a été identifié dès 2019 : les projets des élèves rencontrent des difficultés dans leurs mises en œuvre faute d'admissions possibles dans les établissements choisis, conséquence directe des logiques de filières qui réduisent à leur portion congrue les opportunités d'admission - en ESAT notamment - sur le bassin rémois.

Scolarisation antérieure des élèves présents au 31/12/2020



Comme les années précédentes, c'est la scolarisation en ULIS Ecole (32 élèves) et Collège (3) qui est la plus représentée en tant que scolarité antérieure à l'admission dans l'établissement, même si ce chiffre est légèrement en baisse (de 5,6%) par rapport à 2019. Cette baisse se fait au profit majoritairement d'une augmentation du nombre d'élèves qui vivaient une situation d'absence de toute forme de scolarisation (5 élèves en 2019 contre 7 en 2020) avant leur admission au sein de l'établissement. Cette tendance est malheureusement symptomatique d'un manque de propositions de solutions adaptées sur le territoire, conséquence notamment du faible taux d'équipement en place d'IME et de SESSAD sur le département marnais.

Situation familiale des élèves présents au 31/12/2020



55,6% des élèves accueillis vivent des situations familiales soit de séparation, soit monoparentales. Ce chiffre est globalement stable depuis ces 3 dernières années et traduit une réalité sociétale complexe. Cette réalité demande aux équipes de s'adapter et de travailler en partenariat avec chacun pour garantir la mise en cohérence des décisions prises pour les élèves concernés.

Suivis sociaux (CSD, ASE, travailleurs sociaux) des élèves présents au 31/12/2020

	Internes		Semi-internes		TOTAL	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Garçons	3	3,3 %	3	3,3 %	6	6,5 %
Filles	1	1,1 %	4	4,3 %	5	5,4 %
TOTAL	4	4,3 %	7	7,6 %	11	12,0 %

On note que, depuis ces 3 dernières années, le nombre de suivis sociaux est relativement constant. En revanche, on note une nette augmentation (16,7% en 2019 à 28,6% en 2020) du nombre d'élèves internes bénéficiant d'un suivi social. Ces données tendent à confirmer que l'internat médico-éducatif de semaine contribue, au moins en partie, à éviter les mesures de placement (en famille d'accueil ou en foyer), même si ce n'est pas sa vocation première.

Éloignement kilométrique du lieu de vie des élèves en 2020

	Eloignement kilométrique du lieu de vie (moyenne en Km)	Total des kilomètres parcourus au titre des ramassages sur 2018 (moyenne par élève)
Internes	26,264 km	2206,200 km
Semi-internes	16,404 km	6659,962 km
TOTAL	17,904 km	5982,215 km

Cette année encore, tout comme ces 3 dernières années, le nombre de kilomètres parcourus par élève en moyenne est globalement stable. En réalité, du fait du confinement, le total réalisé est en deçà, soit 4597,33km parcourus en moyenne par élève sur l'année.

L'équipe de l'IME reste attentive à cette donnée lors de l'accueil de nouveaux élèves pour ne pas risquer de leur faire vivre des temps de trajets trop longs qui contreviendraient à la qualité même de l'accompagnement.

Les stages en 2020

	Elèves ayant suivi un stage en 2020		Stages suivis en 2020		Durée en jours		Lieux différents fréquentés par stagiaire	
	Nombre	% des élèves de l'atelier	Nombre	% de l'ensemble	Jours	Moyenne par stage	Nombre	Moyenne par stagiaire
Atelier Horticulture	6	50,0 %	16	28,1 %	120	7,5	12	2,0
Atelier ETC	7	46,7 %	15	26,3 %	123	8,2	14	2,0
Atelier Maçonnerie	6	42,9 %	14	24,6 %	111	7,9	13	2,2
Atelier PVR	5	45,5 %	12	21,1 %	84	7,0	11	2,2
TOTAL	24	47,1 %	57	100 %	437	7,7	50	2,1

Fortement impacté par le contexte sanitaire CoVid 19 que nous avons vécu en 2020, les chiffres correspondant aux mises en stages sont sans surprise en cohérence avec les difficultés rencontrées de trouver des lieux de stages, même après le déconfinement. En 2019, 99 stages ont pu être suivis contre 57 en 2020, pour un total de 851 jours en 2019 et de 437 en 2020. 70 lieux ont accueilli des élèves de l'IME en 2019 contre seulement 50 en 2020.

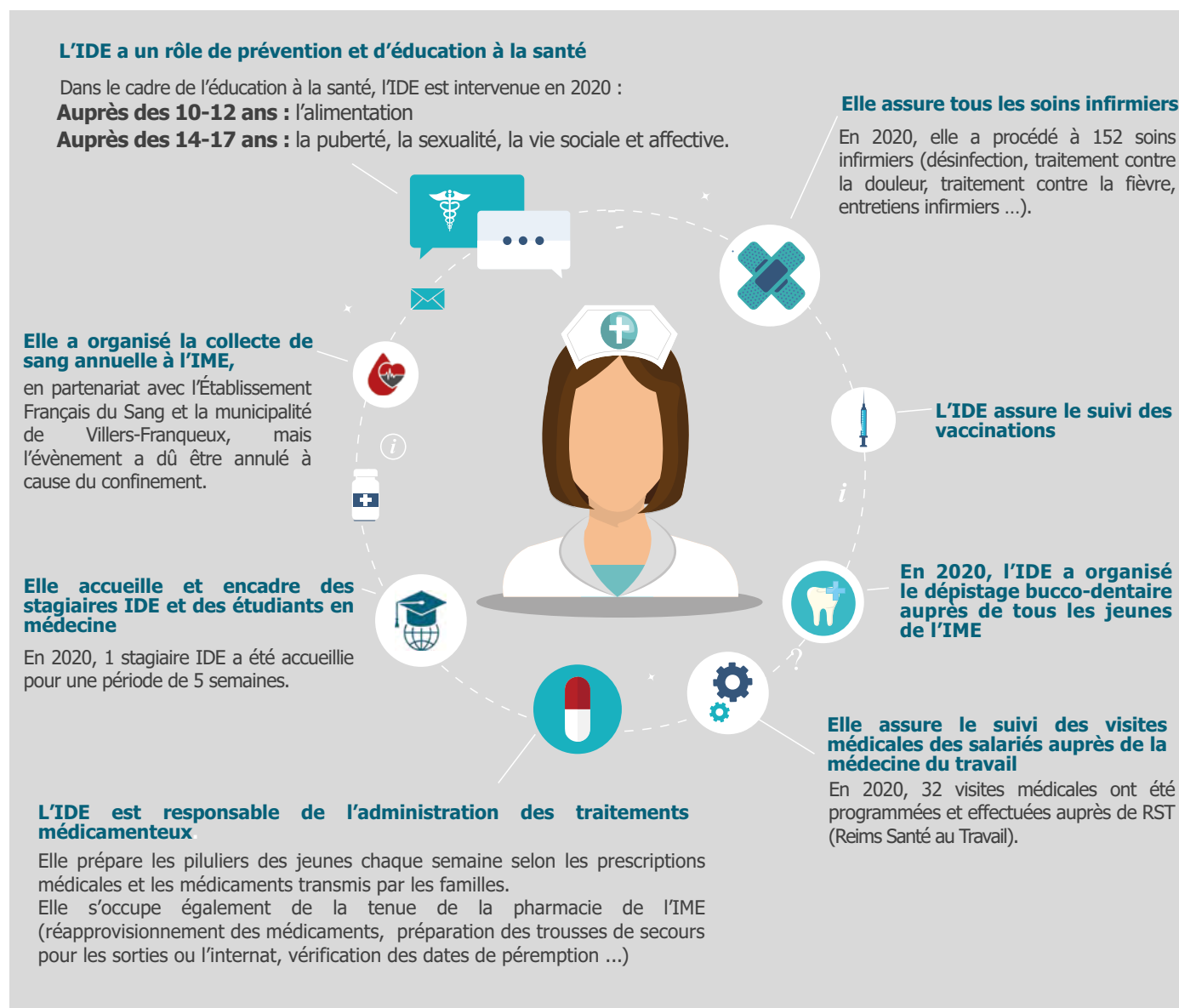
L'accompagnement psychologique, la psychomotricité et l'orthophonie

	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Psychomotricienne	19	28	28	31	27	30	29
Psychologue	28	27	24	26	25	25	24
Orthophoniste	10	16	16	15	31	31	32
Suivi orthophonique extérieur	15	4	9	13	9	7	7
Suivi psychologique extérieur					1	4	2
Suivi psychomotricien extérieur					3		
Nb. de rendez-vous par semaine	72	75	77	85	96	97	94

La prévention et le soin infirmier

Par sa présence à temps complet, l'infirmière assure le suivi du dossier médical de chaque enfant accueilli (croissance, vaccination, bilans spécialistes, traitements, contre-indications...).

Elle assure par ailleurs de nombreuses missions autour de la santé à l'IME, que ce soit sur des temps collectifs ou en individuel.



L'IDE a également réalisé cette année des accompagnements et des démarches d'accès aux soins plus spécifiques :

- ➡ Elle a accompagné un élève pour 11 rendez-vous médicaux à l'extérieur
- ➡ Elle a accompagné un élève à la pharmacie
- ➡ Elle a effectué deux suivis spécifiques en lien avec les difficultés rencontrées par deux élèves durant le confinement
- ➡ Elle a assuré deux rendez-vous individuels pour deux élèves des classes 1 & 2 en éducation à la santé.

Le bilan social de l'IME

Nombre de salariés au 31/12/2020

40 Soit **37,91** ETP

14
32,5 %



26
67,5 %

Ancienneté moyenne des salariés

14,8 années

19,1
années



12,9
années

Moyenne d'âge des salariés

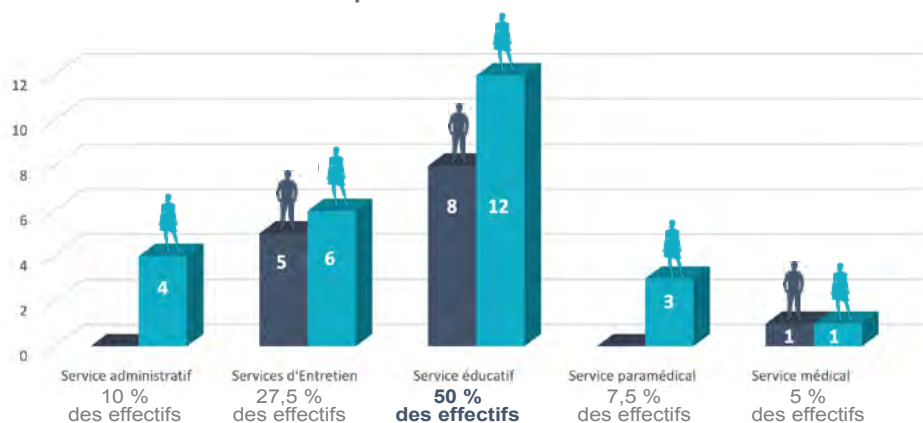
44,2 ans

50,7 ans



42,1 ans

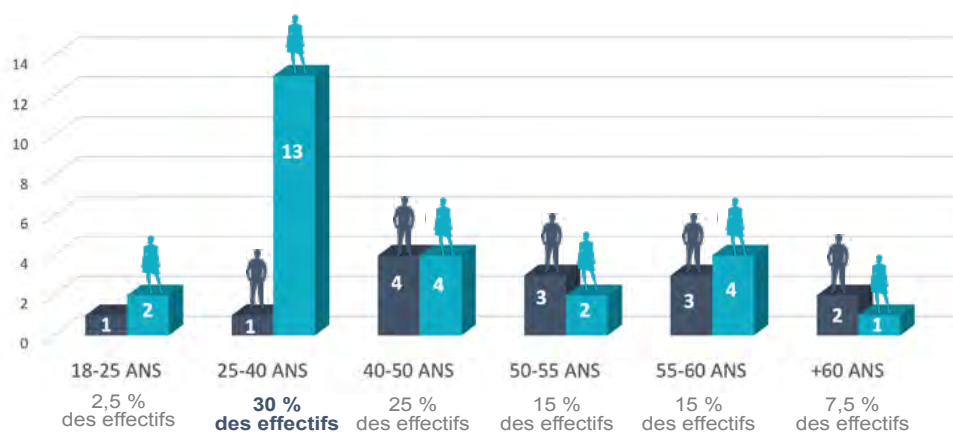
Effectif des salariés par service au 31/12/2020



Moyenne d'âge et ancienneté moyenne par service



Effectif des salariés par tranche d'âge au 31/12/2020





LE SESSAD DU GPEAJH

Effectifs

Effectifs au 01/01/ 2020



Sorties en 2020



Admissions en 2020



Effectifs au 31/12/ 2020



Les admissions et les sorties en 2020

5 ADMISSIONS (ÂGE À L'ADMISSION)

- 1 jeune garçon de 7 ans ½
- 1 jeune garçon de 6 ans ½
- 1 adolescent de 13 ans
- 1 adolescente de 14 ans
- 1 jeune de garçon de 6 ans ½

3 SORTIES (ÂGE À LA SORTIE)

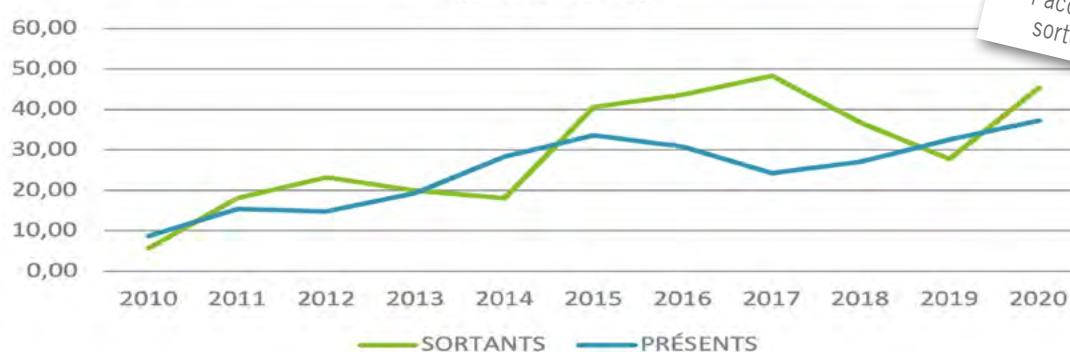
- 1 adolescente de 15 ans (à sa demande et à celle de ses responsables légaux)
- 1 adolescent de 12 ans ½ - Fin d'accompagnement milieu ordinaire
- 1 garçon de 8 ans – projet SESSAD non adapté à la situation

Évolution de la durée moyenne de l'accompagnement des sortants

2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
6 mois	18 mois	23 mois	19 mois	17 mois	40 mois	43,6 mois	48,3 mois	40,2 mois	27,8 mois	45,3 mois

En 2020, il est constaté une forte hausse de la durée moyenne de l'accompagnement. 1 élève est sortie du SESSAD après plus de 7 ans d'accompagnement, ce qui engendre mécaniquement une augmentation de la durée moyenne d'accompagnement des élèves sortant en 2020.

DURÉE MOYENNE DE L'ACCOMPAGNEMENT (EN MOIS)



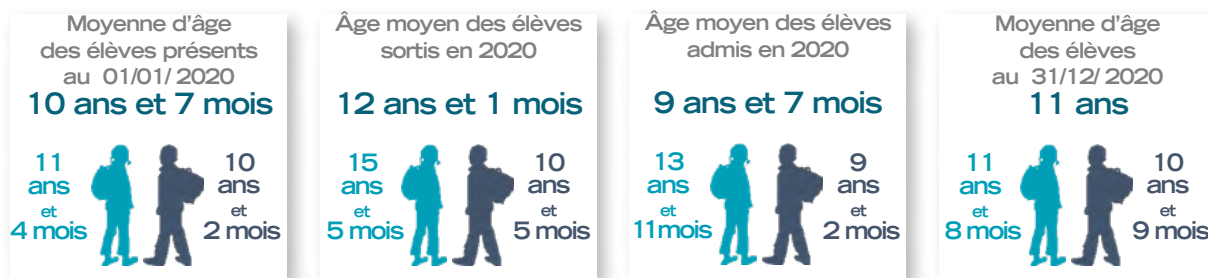
En 2020 :
Durée moyenne de
l'accompagnement des
sortants : 45,3 mois.



Évolution de la durée moyenne d'accompagnement des élèves présents au 31/12/2020

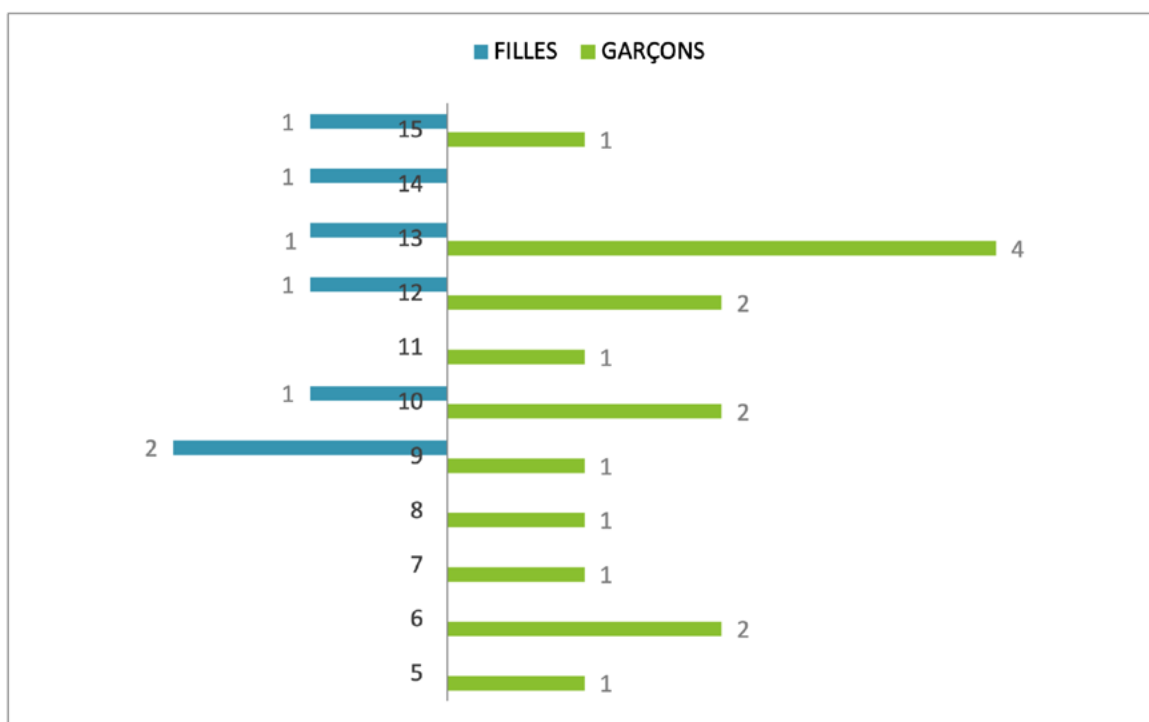
2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
8,6 mois	15,3 mois	14,8 mois	19,3 mois	28,3 mois	33,63 mois	30,75 mois	24,21 mois	27,10 mois	32,5 mois	37,2 mois

Moyenne d'âge



L'âge moyen des élèves accompagnés par le SESSAD est stable par rapport à 2019.

Pyramide des âges



La pyramide des âges prend en compte les 23 élèves accompagnés entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020 (file active).

Pour les sortants, est pris en compte leur âge à la sortie.

La liste d'attente

Au cours de l'année 2020, toutes les demandes de rendez-vous ont pu être honorées. 18 rendez-vous (contre 32 en 2019) ont été programmés. Les 18 rendez-vous ont donné lieu à une inscription sur la liste d'attente.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'élèves inscrits sur la liste d'attente est de 39 (contre 35 au 31 12 2019).

L'ancienneté

Pour les 20 élèves accompagnés au 31 décembre 2020, l'ancienneté est la suivante :

- ➡ Moins d'un an : 4 (2 en 2019)
- ➡ De 1 an à 3 ans : 9 (14 en 2019)
- ➡ De 4 ans à 7 ans : 7 (4 en 2019)

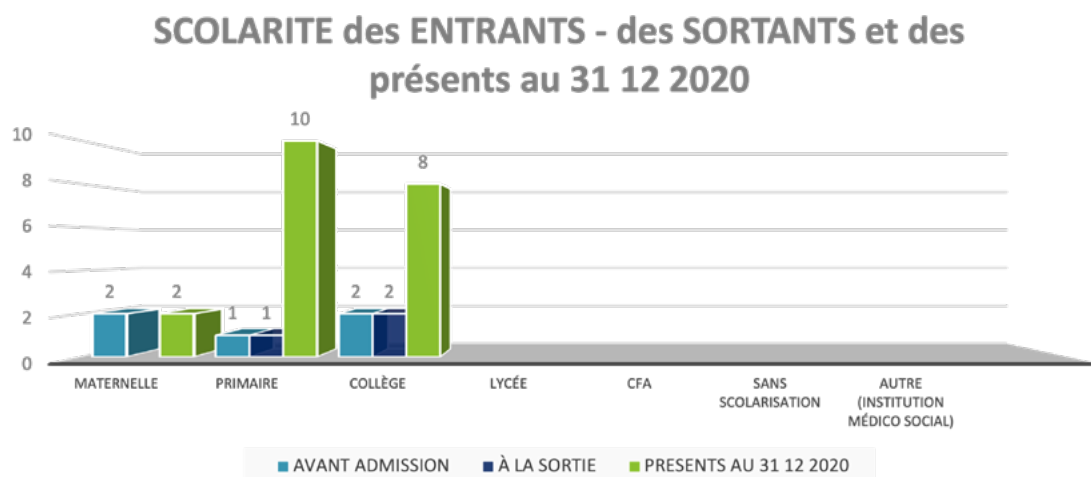
Scolarisation antérieure (élèves admis au cours de l'année 2020)

	Garçons		Filles		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non scolarisé(e)s						
École maternelle	2	50 %			2	40 %
École élémentaire						
Collège	1	25 %	1	100 %	2	40 %
Lycée général						
Lycée professionnel						
SEGPA						
ULIS école	1	25 %			1	20 %
ULIS collège						
ULIS lycée						
Autre établissement ou service spécialisé						

Scolarisation au 31 décembre 2020

	Garçons		Filles		TOTAL	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Non scolarisé(e)s						
En école maternelle	2	14 %			2	10 %
En école élémentaire	1	7 %			1	10 %
En collège	1	7 %			1	5 %
En lycée général						
En lycée professionnel						
En SEGPA	1	7 %			1	5 %
En ULIS école	5	36 %	3	50 %	8	40 %
En ULIS collège	4	29 %	3	50 %	7	30 %
En ULIS lycée						
Autre établissement ou service spécialisé						

Scolarité des entrants, des sortants, et des présents au 31/12/2020



Le territoire scolaire en 2020

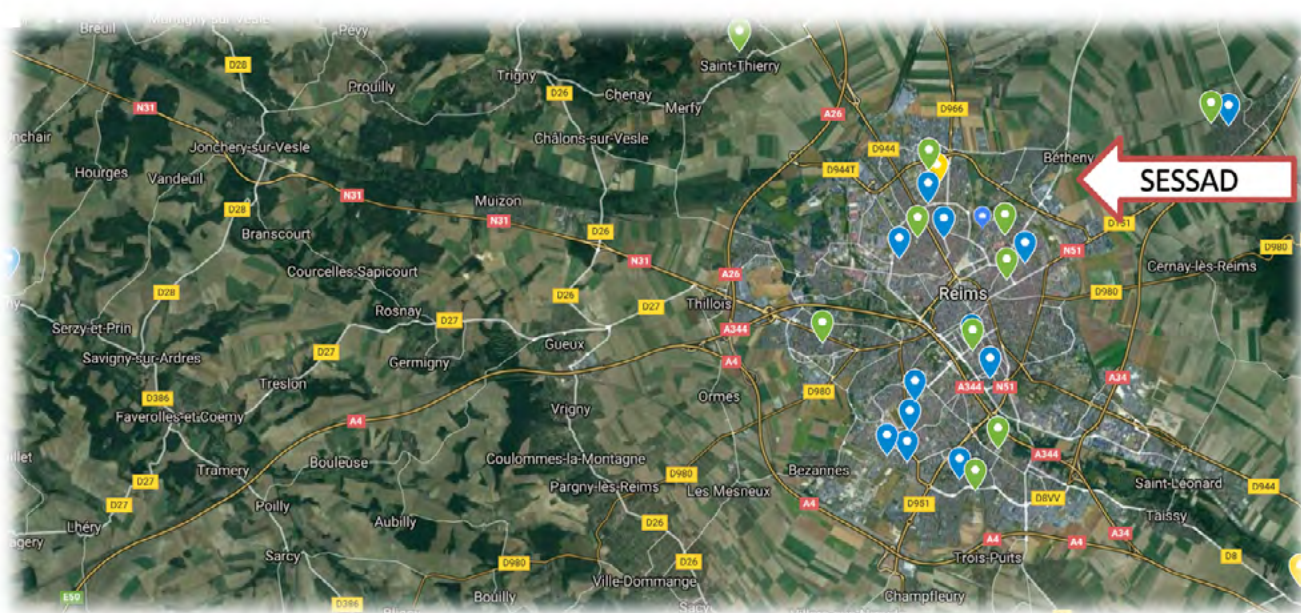
En 2020, le SESSAD a travaillé avec 24 établissements scolaires (26 en 2019), répartis comme suit :

- ➡ 4 écoles maternelles ;
- ➡ 11 écoles primaires ;
- ➡ 9 collèges.

Parmi les 24 établissements scolaires, 3 sont des nouveaux établissements scolaires avec lesquels le service n'avait jamais travaillé.

Pour l'année 2020, l'accompagnement direct ou indirect auprès des 23 élèves dans le milieu scolaire représente **531** interventions (783 en 2019), réparties comme suit :

- ➡ 502 interventions directes (752 en 2019)
- ➡ 29 interventions indirectes (31 en 2019) : rencontres avec les enseignants, équipes de suivi de la scolarisation (ESS)



4 écoles maternelles - 11 écoles primaires - 9 collèges

En 2020, il y a eu 20 ESS (22 en 2019), dont 1 Équipe de Suivi de la Scolarisation réalisée en visioconférence.

Sur les 20 ESS :

➔ 15 ESS ont eu lieu en présence d'un seul parent, dont 5 avec présence de l'élève.

➔ 5 ESS ont eu lieu en présence des deux parents, dont 1 avec présence de l'élève.

33% des ESS se sont tenues en présence de l'élève (38% en 2019, 50% en 2018, 45% en 2017).

Suivis sociaux (CSD, ASE, mesure de sauvegarde) des personnes accompagnées au 31/12/2020

	Garçons	Filles	TOTAL
CSD			
ASE			
Sauvegarde		1	1

NB : les responsables légaux restent les principaux interlocuteurs. Les admissions au SESSAD ont systématiquement lieu en présence des responsables légaux.

Les rencontres avec les services en charge des suivis sociaux et de l'aide sociale à l'enfance se font dans un second temps pour faciliter la cohérence du parcours de l'élève.

Situation familiale des élèves accompagnés au 31/12/2020

Les deux élèves sortis au 31/12/2019 sont pris en compte dans ce tableau.

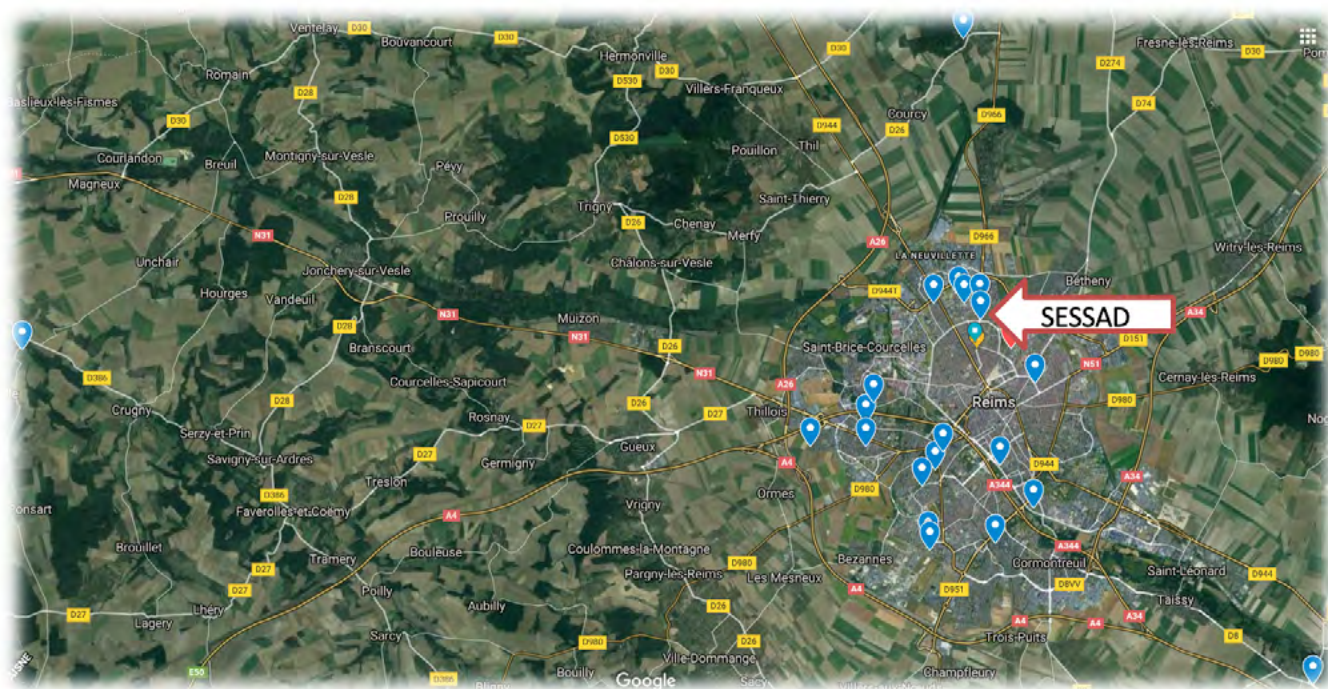
	Garçons	Filles	TOTAL	
Parents en couple	12	1	13	65 %
Parents séparés	1	3	4	20 %
Parent veuf/veuve		1	1	5 %
Famille monoparentale	1	1	2	10 %

Domicile des élèves accompagnés au 31/12/2020

Jusqu'en octobre 2020, 2 élèves ne vivent pas au domicile de leurs parents car ils sont accueillis chez des assistants familiaux ou en établissement. Pour l'un d'entre eux, la mesure de placement a été levée en octobre 2020 et pour l'autre il y a eu une fin d'accompagnement en juillet 2020.

La répartition des 23 élèves en 2020 en fonction de leur domicile est la suivante :

- ➔ 17 élèves résident à Reims (15 en 2019)
- ➔ 2 élèves résident dans la commune de Tinquex (dont 1 jusqu'en octobre 2020)
- ➔ 1 élève réside à Brimont
- ➔ 1 élève réside dans la commune de Saint-Brice Courcelles
- ➔ 1 élève réside dans la commune de Courville
- ➔ 1 élève réside dans la commune de Saint-Etienne sur Suippes
- ➔ 1 élève réside dans la commune de Sillery



L'ouverture du SESSAD à et sur son environnement

Les interventions auprès des élèves ne se font pas que dans le milieu scolaire. Chaque année le service développe un partenariat avec différentes structures : maisons de quartier, mairie, lieux de loisirs...



SESSAD



Partenaires CHU/CSD



Professionnels en libéral



Lieux culturels et de loisirs

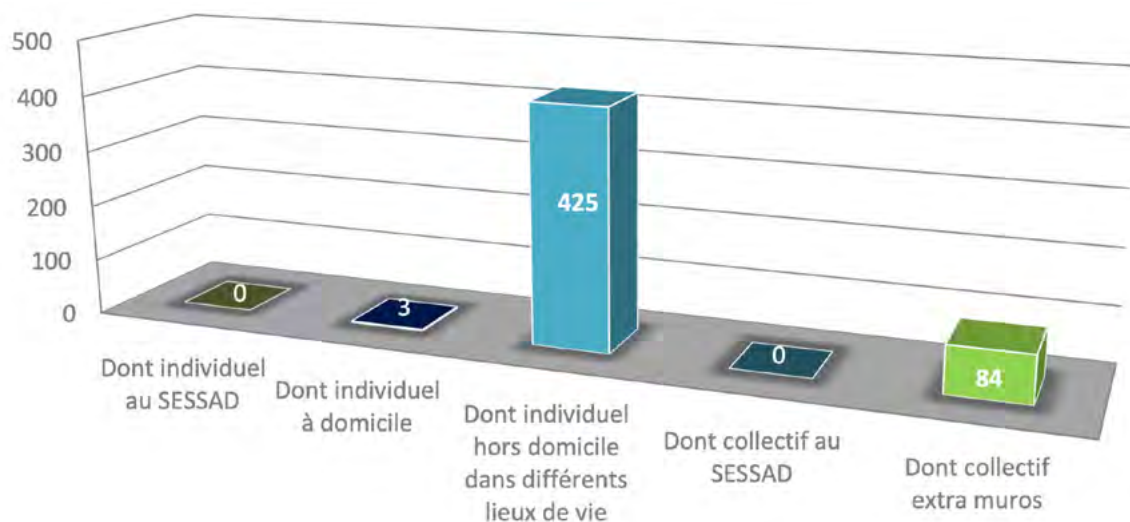


Maisons de quartier

Total des séances réalisées en 2020

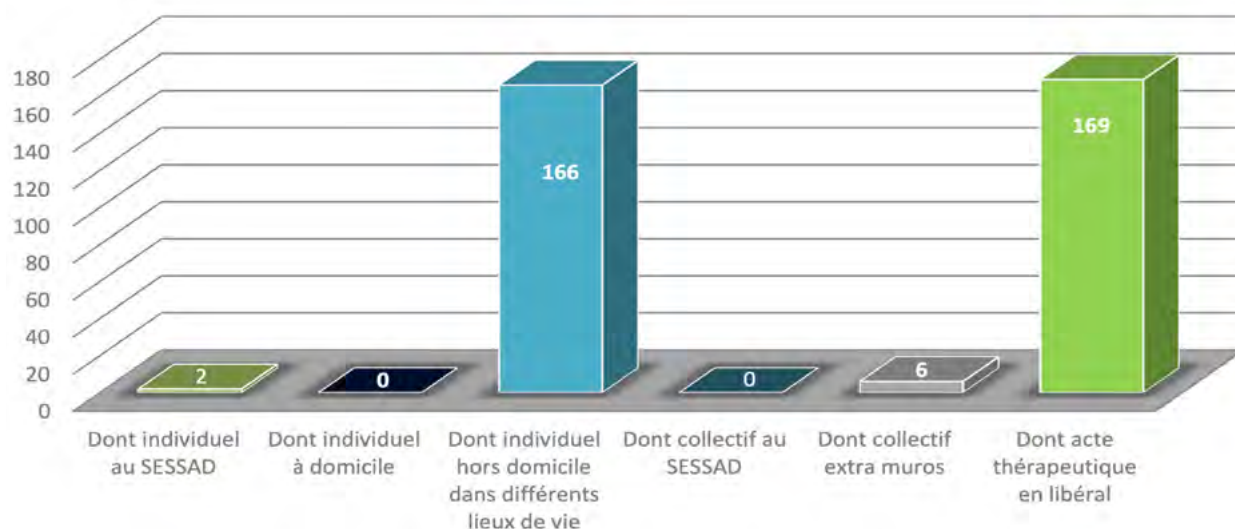
Entre le 1er janvier 2020 et le 31 décembre 2020, 23 élèves ont été accompagnés par le SESSAD, soit 1607 séances réalisées (1509 en 2019), qui se répartissent comme suit, en fonction des lieux et des professionnels :

ACCOMPAGNEMENT ÉDUCATIF : 512



L'accompagnement éducatif représente 31,86% du total des séances réalisées en 2020. 83% de l'accompagnement éducatif est réalisé en séances individuelles hors domicile.

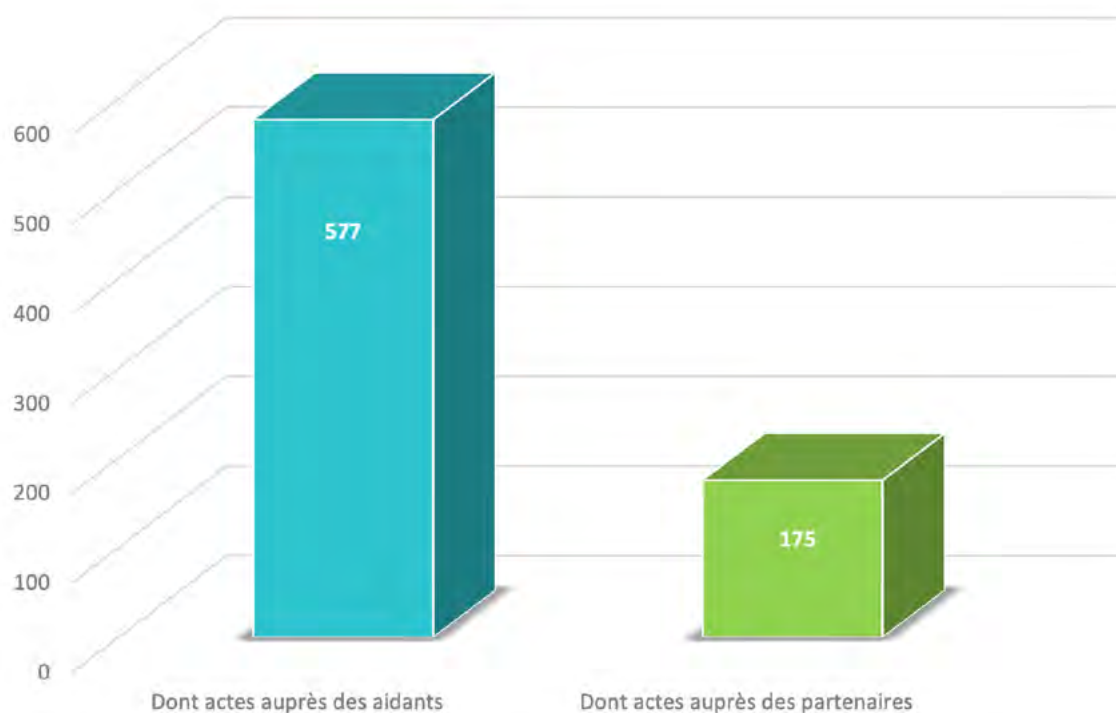
ACCOMPAGNEMENT THÉRAPEUTIQUE : 343



L'accompagnement thérapeutique représente 28,43% du total des séances réalisées en 2020. 51,20% de l'accompagnement thérapeutique est réalisé en individuel hors domicile et 34,79% est réalisé en libéral.

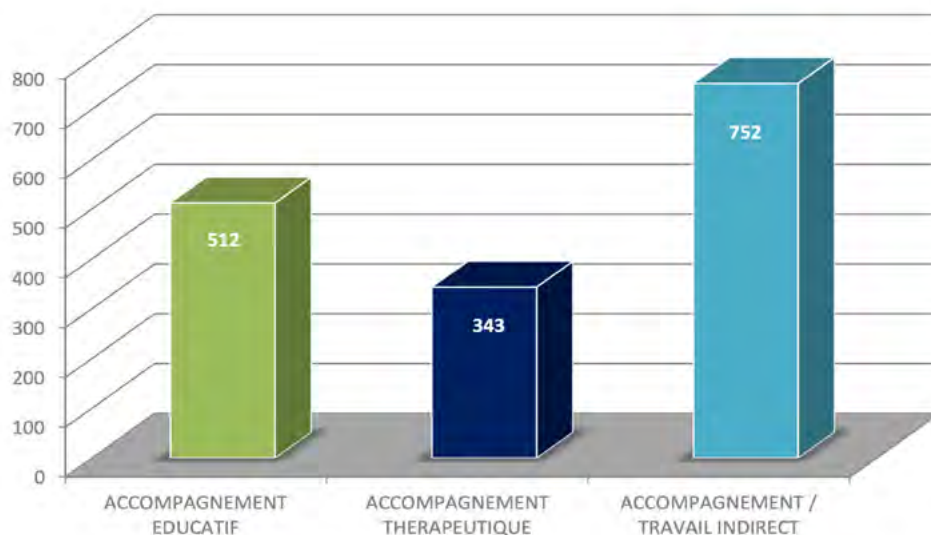
Les temps collectifs extra muros représentent 8,27% du total des séances réalisées en 2020, ce qui est moitié moins par rapport à 2019, cette baisse étant due au contexte sanitaire.

ACCOMPAGNEMENT / TRAVAIL INDIRECT : 752



Le travail indirect représente 46,80% du total des séances réalisées en 2020 (contre 15,10% en 2019). 76,72% du travail indirect est réalisé auprès des aidants (51,31% en 2019) et 23,27% (48,68% en 2019) est réalisé dans le cadre de réunions internes, externes, liens partenaires (synthèses, ESS, écrits...).

TOTAL DES ACCOMPAGNEMENTS : 1509



202 jours d'ouverture – soit 40.4 semaines

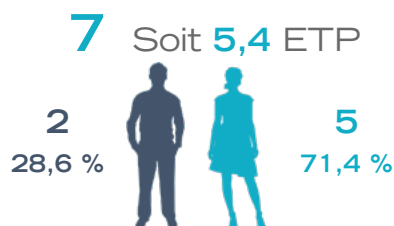
**20 x 40.4 x 2 = 1616 actes
réalisables au maximum par le service pour 2020**

99,44 %



Le bilan social du SESSAD

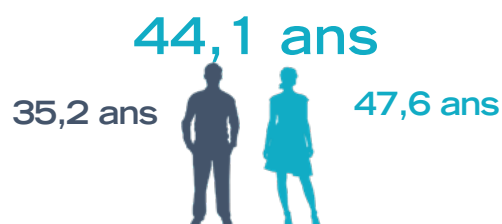
Nombre de salariés au 31/12/2020



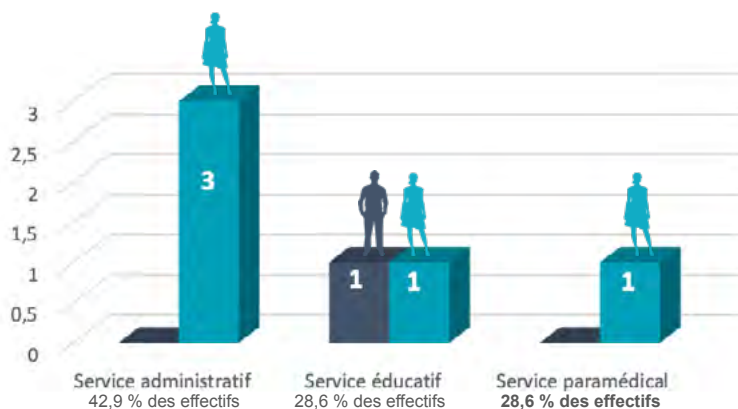
Ancienneté moyenne des salariés



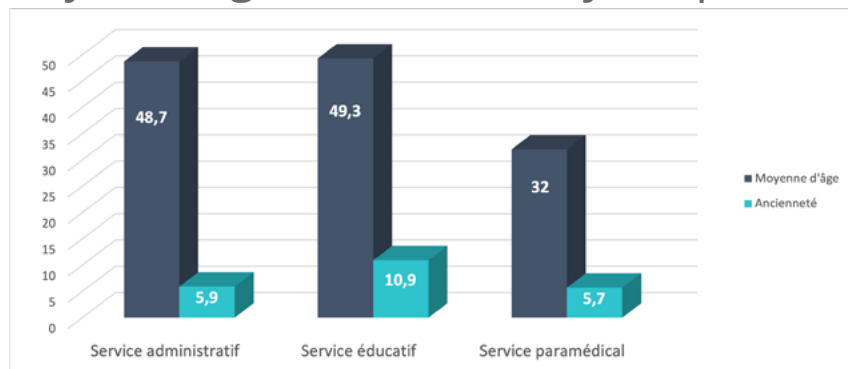
Moyenne d'âge des salariés



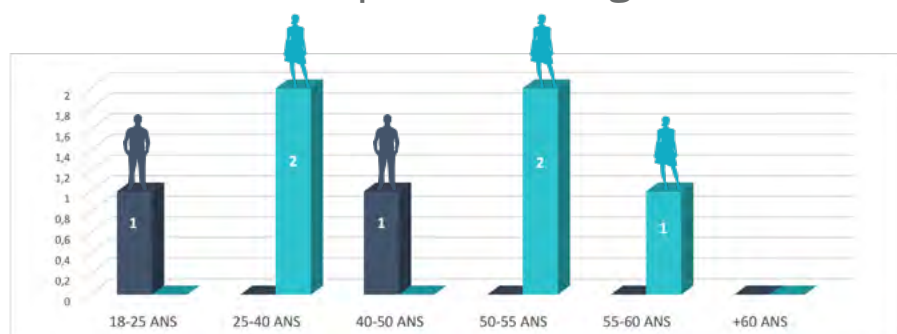
Effectif des salariés par service au 31/12/2020



Moyenne d'âge et ancienneté moyenne par service



Effectif des salariés par tranche d'âge au 31.12.2020





L'ESAT DU GPEAJH

Âge des travailleurs accueillis

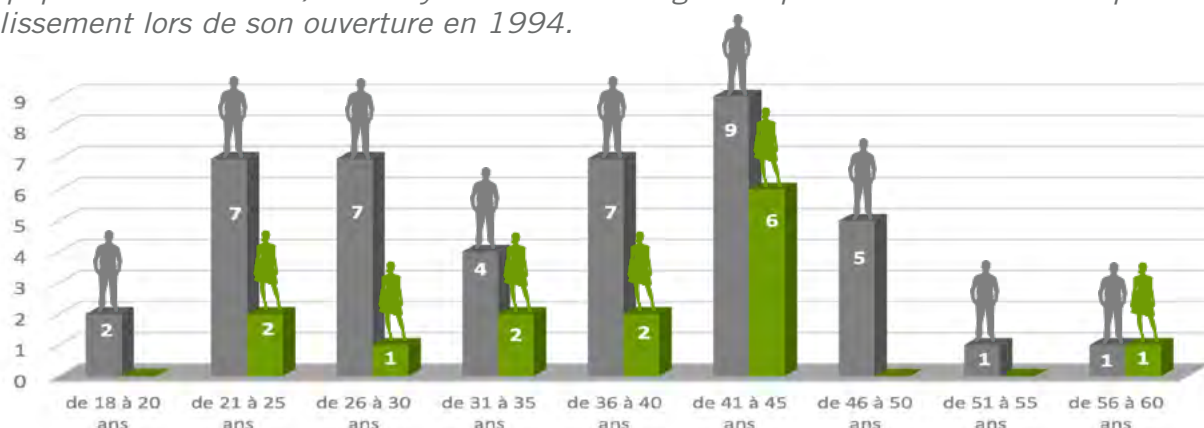
La plus jeune personne accueillie à l'ESAT du GPEAJH est un travailleur âgé de 20 ans et la personne la plus âgée est une travailleuse de 56 ans.

La moyenne d'âge est de 35 ans et 5 mois pour les hommes et de 38 ans et 2 mois pour les femmes.

Pour l'ensemble de l'effectif, elle est de 36 ans et 2 mois.

60% des travailleurs accueillis ont moins de 40 ans.

La tranche d'âges la plus représentée au sein de l'ESAT est comprise entre 41 et 45 ans (26% de la population accueillie). Nous y retrouvons une grande partie des travailleurs qui ont intégré l'établissement lors de son ouverture en 1994.

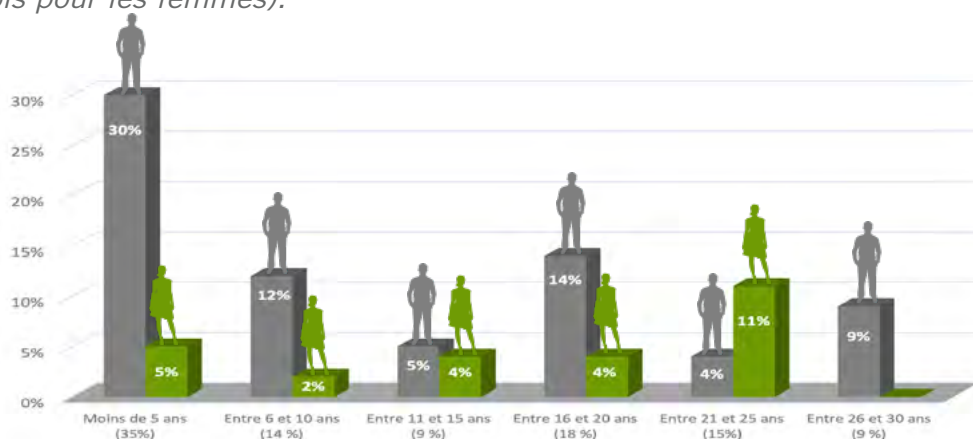


Ancienneté des travailleurs accueillis

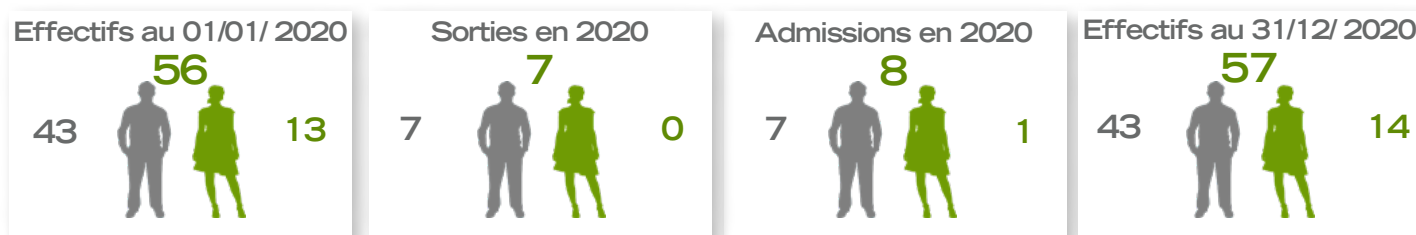
➤ 35% soit plus d'un tiers des travailleurs ont été accueillis au cours de ces 5 dernières années.

➤ 24% des travailleurs accueillis ont désormais une ancienneté supérieure à 21 ans.

L'ancienneté moyenne est de 12 ans et 2 mois (10 ans et 10 mois pour les hommes et 15 ans et 7 mois pour les femmes).



Evolution des effectifs



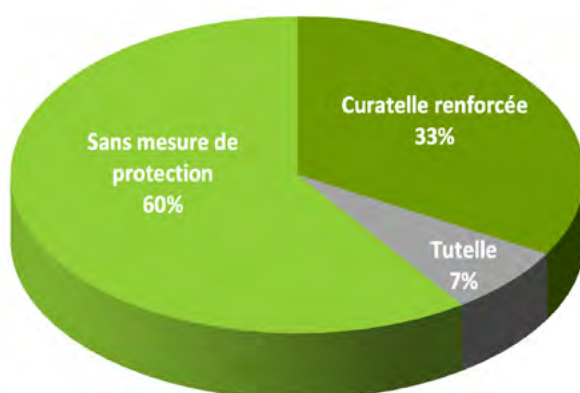
SORTIES : 7

JANVIER	Un travailleur de l'atelier Espaces Verts a démissionné afin d'intégrer un autre ESAT.
JANVIER	Un travailleur de l'atelier Peinture a souhaité quitter l'établissement pour raisons personnelles.
MARS	Un travailleur de l'atelier Espaces Verts a souhaité quitter l'établissement pour raisons personnelles.
SEPTEMBRE	Un travailleur de l'atelier Maçonnerie Paysagère - Espaces Verts a souhaité quitter l'établissement pour raisons personnelles.
SEPTEMBRE	Un travailleur de l'atelier Espaces Verts est décédé.
OCTOBRE	Un travailleur de l'atelier Peinture a souhaité quitter l'établissement pour raisons personnelles.
NOVEMBRE	Un travailleur de l'atelier Peinture a souhaité quitter l'établissement pour raisons personnelles.

ENTRÉES : 8

JANVIER	Un homme en atelier Espaces Verts suite à un parcours en IME.
JANVIER	Un homme en atelier Espaces Verts.
OCTOBRE	Un homme en atelier Espaces Verts après un parcours dans le milieu ordinaire.
OCTOBRE	Un homme en atelier Peinture après une période d'inactivité.
OCTOBRE	Un homme en atelier Espaces Verts suite à un parcours en IME.
OCTOBRE	Un homme en atelier Espaces Verts suite à un parcours en IME.
OCTOBRE	Une femme en atelier Espaces Verts après une période d'inactivité.
NOVEMBRE	Un homme en atelier Peinture suite à un parcours en IME.

Mesures de protection et d'accompagnement



Plus de la moitié des travailleurs accompagnés (60%) ne bénéficie pas de mesures de protection. Un tiers de l'effectif de l'ESAT bénéficie d'une mesure de protection de type curatelle renforcée.

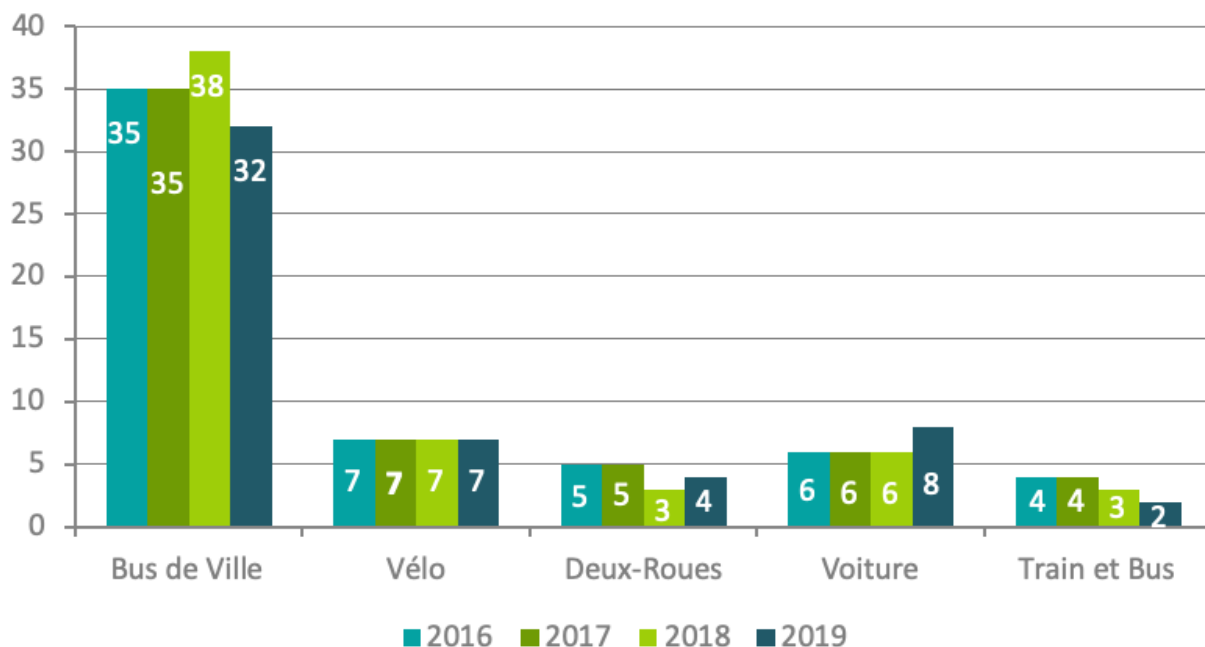
Sur les 8 travailleurs admis en 2020, une personne bénéficiait d'une mesure de protection de type curatelle renforcée au moment de son admission.

Au 31 décembre 2020, 9 travailleurs de l'ESAT bénéficient d'une mesure d'accompagnement de la part d'un SAVS.

Transports

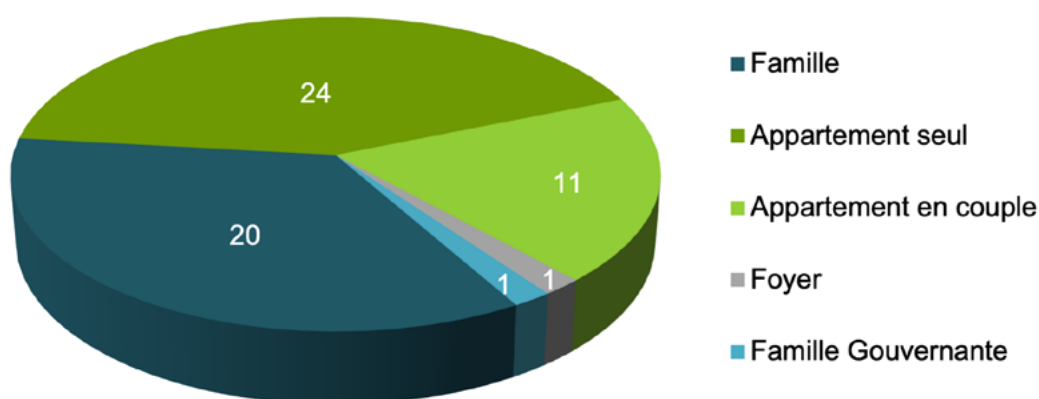
Sur les 57 travailleurs accompagnés au 31/12/2020, 4 personnes (2 hommes et 2 femmes) ne sont pas encore totalement autonomes dans leurs déplacements et sont accompagnées par un membre de leur famille.

53 travailleurs sont donc autonomes et utilisent des moyens de transports variés.



Hébergement

61% des travailleurs accompagnés par l'ESAT vivent de manière autonome en appartement. Un tiers de l'effectif (35%) est hébergé au domicile familial.



Accueil des stagiaires

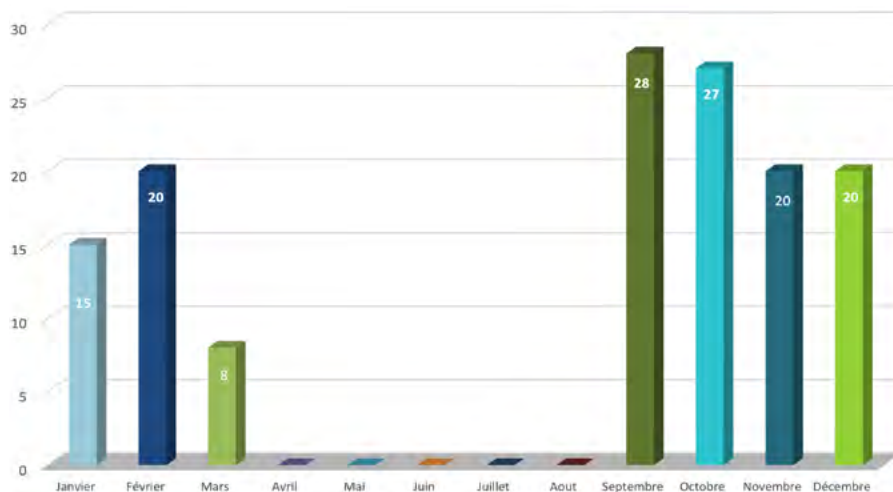


L'ESAT du GPEAJH reçoit chaque année de nombreuses demandes de stages. Ces demandes sont pour la plupart soutenues et relayées par des établissements médico-sociaux du bassin rémois (IME, ESAT, CMP, UEROS...) mais également des Ardennes. D'autres sollicitations émanent aussi d'établissements scolaires qui connaissent peu le champ du handicap adulte et nous demandent notre expertise en ce domaine.

En raison de la crise sanitaire et de la période de confinement, l'accueil des stagiaires a été fortement perturbé en 2020. Néanmoins, l'ESAT du GPEAJH a souhaité maintenir les stages programmés sur la fin de l'année pour ne pas pénaliser les différents parcours professionnels.

Au total, 23 périodes de stage ont pu être réalisées cette année correspondant à 138 jours d'accueil. L'essentiel de ces stages concerne des jeunes issus d'IME. 3 personnes ont été accueillies dans le cadre du dispositif MISPE (Mise en Situation en Milieu Professionnel).

Nombres de jours d'accueil de stagiaires par mois en 2020



Les stages en entreprise

Proposés aux travailleurs qui manifestent le souhait de se diriger vers le milieu ordinaire de travail ou simplement de découvrir un autre domaine, les périodes de stage en entreprise sont un excellent moyen pour eux d'éprouver leurs compétences, et de vérifier que l'organisation du travail dans l'entreprise correspond à leurs attentes. Ils s'inscrivent pleinement dans leur projet individualisé actualisé chaque année.

Par ailleurs, cette phase importante dans les accompagnements proposés, permet à l'ESAT de travailler la capacité de transférer ses compétences avec le travailleur concerné, la notion d'engagement et de régularité dans le travail, ainsi que le respect des règles de fonctionnement et de sécurité dans un autre milieu professionnel.

Bien souvent, ces stages s'avèrent être les prémices du détachement et de la mise à disposition individuelle. Le suivi de chaque travailleur est assuré par le chargé d'insertion de l'ESAT qui tient un rôle de médiateur entre le stagiaire et l'entreprise.

Malheureusement, la crise sanitaire n'a pas permis de proposer des stages aux Travailleurs en 2020.

Le détachement et la mise à disposition

Le détachement :

L'ESAT poursuit sa collaboration avec la société Bio Attitude, fabricant de produits biologiques d'entretien et de nettoyage. Une équipe composée de trois à cinq travailleurs accompagnés d'un moniteur intervient tout au long de l'année selon les besoins du client pour conditionner ses différents produits en flacons ou bidons de contenances variées.

Ce processus, appelé «le détachement» au sein de l'ESAT, permet d'amener les travailleurs qui le souhaitent à découvrir un rythme de travail plus soutenu, et de les confronter à des conditions de travail différentes.

La mise à disposition :

L'insertion de travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire de travail est une des priorités pour notre établissement. Ainsi, tout est mis en œuvre pour trouver une corrélation entre les projets des travailleurs accueillis et les besoins des entreprises.

La crise sanitaire qui a frappé notre pays cette année a considérablement freiné les projets professionnels de nos travailleurs. La période de confinement et les nombreuses restrictions ont ralenti l'activité liée à l'insertion vers le milieu ordinaire. Néanmoins, quelques projets ont pu perdurer et se concrétiser.

En début d'année 2020, un travailleur s'est vu proposer un contrat à durée indéterminée par le domaine des Crayères à Reims (service entretien), à la suite d'une longue période de mise à disposition.



Malgré la crise, l'entreprise CGR nous a maintenu sa confiance en 2020 avec la prolongation d'un contrat de mise à disposition pour l'un de nos travailleurs.



Nous avons poursuivi en 2020 notre partenariat avec l'entreprise API. Un travailleur est mis à disposition à temps partiel (17 heures 30) au sein d'un restaurant d'entreprise pour des travaux de plonge. Malheureusement, le premier confinement est venu suspendre cette mise à disposition.



Un travailleur qui était mis à disposition depuis quelques années au sein du domaine des Crayères s'est vu proposer une embauche en CDI afin d'intégrer en Février 2020 le service entretien de ce grand établissement rémois.

Au mois d'octobre, deux travailleurs de l'atelier Espaces Verts ont assuré des travaux de plantation dans le cadre d'une mise à disposition de deux semaines.



Deux travailleurs assurent conjointement l'entretien des locaux des services de l'association (SESSAD et SAVS) ainsi que le siège et le pôle technique.



L'Union Rémoise de Tennis nous a sollicité pour assurer l'entretien de leurs bâtiments. A raison de 5 heures par semaine, deux travailleurs de l'ESAT sont positionnés sur cette mission depuis le mois de Janvier. Là aussi, la crise sanitaire est venue perturber nos possibilités d'intervention.

En 2020, 7 travailleurs de l'ESAT se sont vu proposer une période de mise à disposition plus ou moins longue dans une entreprise du milieu ordinaire, soit 12% de l'ensemble des travailleurs accueillis quotidiennement. Cela représente un total de 1828 heures de mise à disposition en entreprise du milieu ordinaire sur l'ensemble de l'année.

Les œuvres sociales : un accès aux loisirs renforcé

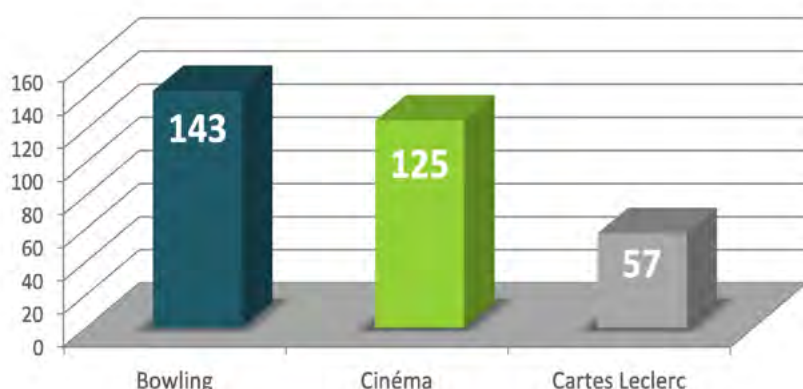
Mis en place en 2013, le dispositif Œuvres Sociales a pour objectif de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs et d'encourager l'insertion sociale des travailleurs de l'ESAT. Le pôle social assure la gestion du dispositif en proposant des offres mensuelles comme le Cinéma ou le Bowling.

Le budget consacré aux œuvres sociales est redistribué sous la forme de Tickets Actions servant de valeur d'échange pour le choix des offres culturelles et de loisirs.

En raison de la crise sanitaire survenue en 2020, le dispositif a malheureusement été mis à l'arrêt durant plusieurs mois. Une réflexion est actuellement en cours pour proposer une alternative en 2021 et permettre ainsi un accès différent à la culture et aux loisirs.

Au cours de l'année 2020, 325 contre-marques ont tout de même été distribuées selon la répartition suivante:

Nombre de contre-marques distribuées



En 2020, l'ESAT a décidé de mettre fin au contrat qui le liait au fournisseur de boissons. De nouveaux distributeurs de boissons chaudes et froides seront installés au printemps 2021 dans la salle de pause qui a été totalement réaménagée.

Dans l'attente de leurs mises en service, il a été proposé aux travailleurs une vente de boissons au self de l'ESAT, dont les bénéfices sont entièrement reversés au dispositif des œuvres sociales.

Le soin et l'action thérapeutique

Le Projet de Soin :

Les psychothérapies sont effectuées par des praticiens exerçant dans des structures externes à l'ESAT du GPEAJH, qui bénéficie de la présence d'un médecin psychiatre à raison de 2h par semaine. Ainsi les travailleurs accompagnés par l'établissement rencontrent le médecin psychiatre au minimum une fois par an. Si une personne de l'encadrement perçoit une difficulté ou un changement dans l'attitude d'un travailleur, un entretien avec le médecin psychiatre lui est alors suggéré. Il est parfois nécessaire de convaincre le travailleur concerné de l'importance et de l'utilité de ces soins, pour qu'il adhère à la suggestion. Sans cette adhésion, aucune obligation n'est prônée au sein de l'établissement, par respect des droits affirmés dans le cadre de la Loi 2002-2 du 2 janvier 2002. Ces temps d'échanges et de parole avec un professionnel du soin permettent souvent de désamorcer certains conflits. La place donnée à la parole lors de ces entretiens permet aux travailleurs de s'exprimer librement sur les difficultés qu'ils rencontrent tant sur leur lieu de travail que dans leur vie personnelle et familiale. Envisager la parole comme un acte de soin permet ainsi de garantir et de veiller à la stabilité de l'état psychologique des travailleurs accompagnés.

En 2020, 53 entretiens ont été réalisés par le Médecin Psychiatre. Deux entretiens ont eu lieu entre le Médecin Psychiatre et des professionnels de l'ESAT, à leur demande. Lors de la période de confinement, avec fermeture de l'ESAT, entre mars et juin, le Médecin Psychiatre a été sollicité lorsque la situation de quatre travailleurs l'a exigé.

L'accompagnement psychologique :

Au-delà du suivi régulier effectué par le Médecin Psychiatre et de l'attention portée par l'équipe à l'ensemble des travailleurs accueillis, l'établissement réserve une place centrale à la bientraitance. « La bientraitance naît d'un équilibre entre un fond commun d'exigences permanentes – celle de répondre aux besoins fondamentaux de l'usager de la manière la plus individualisée et personnalisée possible –

et une interprétation puis une mise en œuvre par définition ponctuelles et dynamiques données par les professionnels au sein d'une structure déterminée... ». « La bientraitance trouve ses fondements dans le respect de la personne, de sa dignité et de sa singularité. Il s'agit d'une culture partagée au sein de laquelle les sensibilités individuelles, les spécificités de parcours et de besoins, doivent pouvoir s'exprimer et trouver une réponse adaptée. » (Extraits de : Recommandations de bonnes pratiques professionnelles – La bientraitance : définition et repères pour la mise en œuvre – ANESM p.14) Cela se traduit par :

- Une vision du travailleur en tant que co-auteur de son parcours. Le travail d'accompagnement se fait donc autour de l'écoute et du recueil de ses préférences et de ses difficultés, ainsi que dans l'élaboration d'un projet d'accueil et d'accompagnement défini et évalué.
- Une veille sur la qualité du lien entre les professionnels et les travailleurs, notamment dans le respect de leur singularité, dans le fait d'assurer leur sécurité mais aussi en leur garantissant un cadre institutionnel stable. Pour ce faire, des formations sont proposées ou sont demandées par les personnels d'encadrement et l'établissement recherche la stabilité de l'équipe.
- Un soutien des professionnels dans la démarche de bientraitance au travers la promotion de la parole, et de l'échange, d'une réflexion sur les pratiques et d'une sensibilisation régulière au sens de leur mission. Une fois encore, des formations diverses et les réunions permettent une prise de recul par rapport aux pratiques quotidiennes.

La prévention et le soin infirmier :

La prescription et la prise de médicaments

En fonction de ses entretiens avec les travailleurs, le Médecin Psychiatre peut revoir et adapter leurs traitements éventuels, à leur demande ou à son appréciation. Compte tenu de leur autonomie et de la nature même de la prise de médicament en tant qu'acte de la vie quotidienne, les travailleurs mettent ensuite eux-mêmes en œuvre les prescriptions ainsi délivrées, sauf pour certains traitements spécifiques, où le Médecin Psychiatre de l'ESAT se met en relation avec un partenaire de soin pour un passage de relais.

La prévention bucco-dentaire

En lien avec l'UFSBD, un dentiste intervient chaque année pour un exposé théorique concernant l'hygiène bucco-dentaire. Un dépistage bucco-dentaire permet de signaler les différents soins à apporter à chaque travailleur. Le suivi de ces soins est assuré ensuite par les éducateurs du Pôle social. La crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place cette action en 2020.

La prévention des addictions

L'ANPAA intervient régulièrement au sein de l'établissement afin d'évoquer les dangers de la consommation d'alcool et de différentes substances potentiellement addictives, pour sensibiliser les travailleurs à ces questions. La crise sanitaire n'a pas permis de mettre en place cette action en 2020.

La prévention de l'hygiène alimentaire

La maison de la nutrition intervient auprès des travailleurs de l'ESAT afin de les sensibiliser aux bienfaits de l'équilibre alimentaire. Ainsi, par roulement, l'ensemble des travailleurs de l'établissement est régulièrement informé et sensibilisé sur le « bien manger » pour être et rester en bonne santé.

La prévention de la santé au travail

Selon les dispositions légales, l'ESAT organise régulièrement une visite auprès de la Médecine du Travail pour les travailleurs accueillis. Celle-ci déclare leur aptitude professionnelle sur le poste occupé au sein des ateliers, et peut être amenée à faire des recommandations pour adapter l'organisation du poste, du temps de travail, ou des tâches confiées. Soucieux de la bonne santé des travailleurs, l'établissement, en cas de doute, saisit systématiquement le service de médecine du travail pour obtenir un avis médical sur la capacité d'un travailleur à occuper son poste.

Le bilan social de l'ESAT

Nombre de salariés au 31/12/2020

17 Soit **14,32** ETP



Ancienneté moyenne des salariés

7,2 années

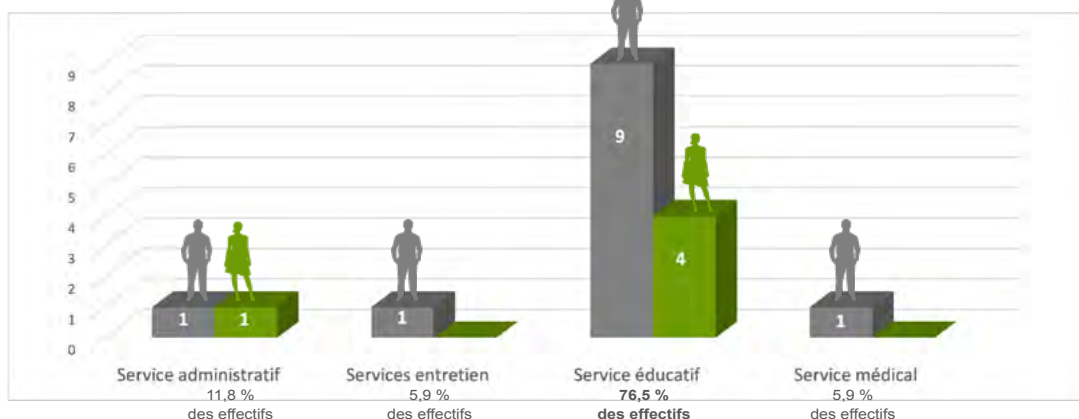


Moyenne d'âge des salariés

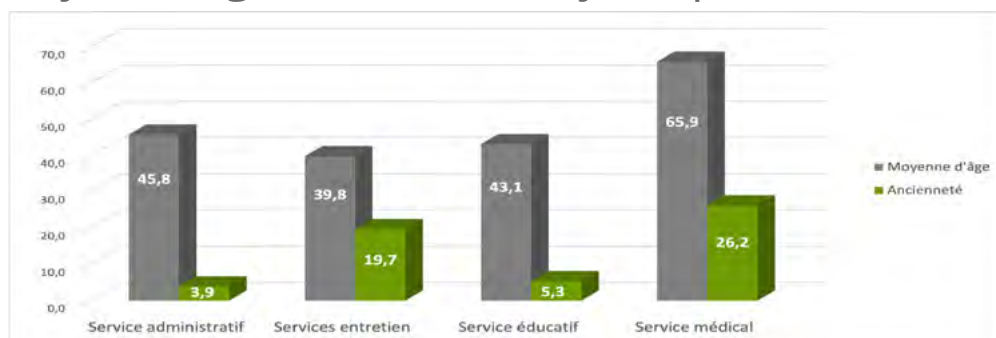
44,6 ans



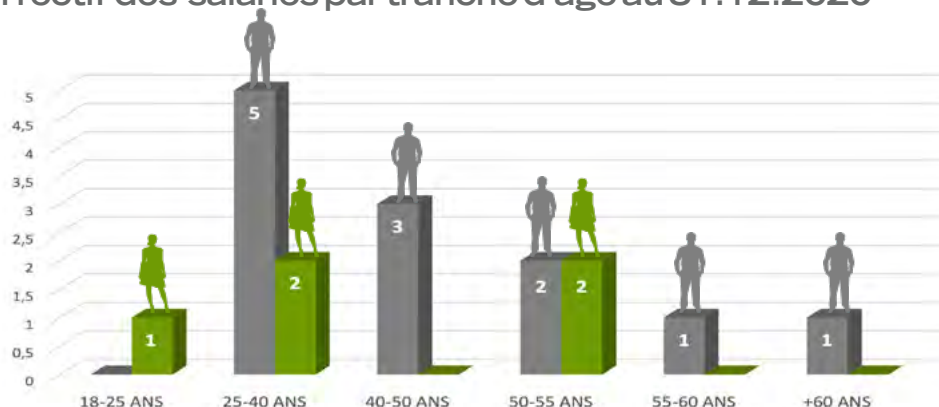
Effectif des salariés par service au 31/12/2020



Moyenne d'âge et ancienneté moyenne par service



Effectif des salariés par tranche d'âge au 31.12.2020





LE SAVS DU GPEAJH

Répartition hommes/femmes - Evolution des sorties et admissions

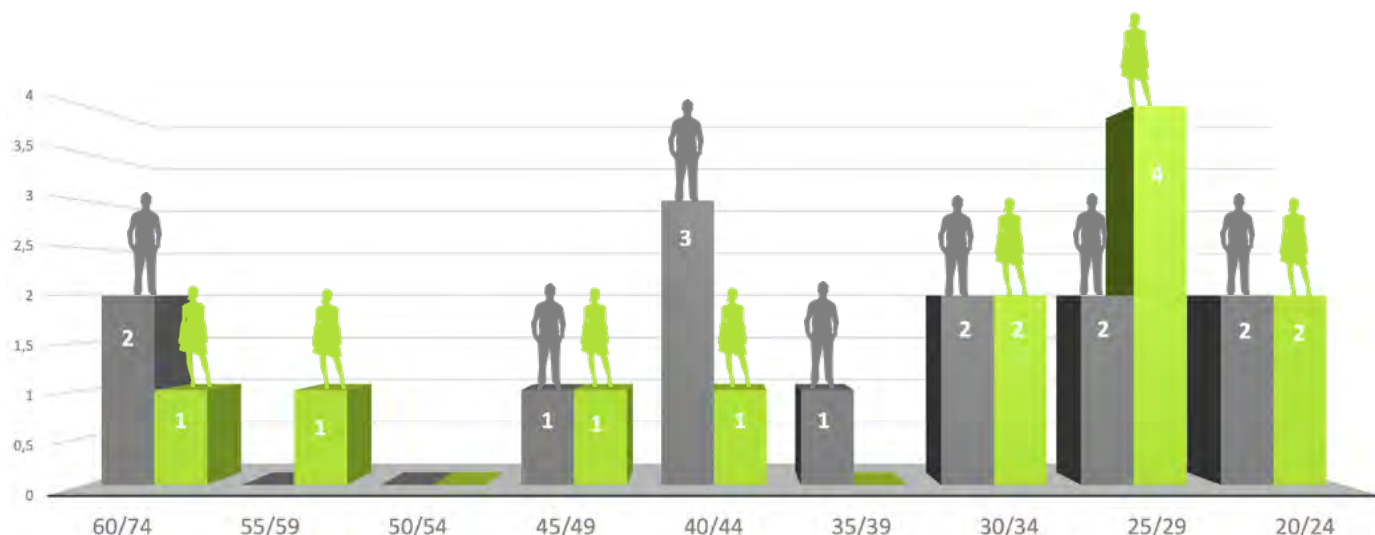
	Effectif au 1er janvier 2020	Nombre de sorties	Nombre d'admissions	Effectif au 31 décembre 2020
Hommes	12	2	4	13
Femmes	13	3	1	12
TOTAL	25	5	5	25

Depuis 2018, le service fait face à l'augmentation du public féminin dans ses effectifs.

Cette tendance s'est maintenue jusqu'au 31 décembre 2020. Une quasi-parité est constatée avec 13 hommes et 12 femmes accompagnés, pour une capacité d'accueil de 25 bénéficiaires.

La répartition est de 52 % d'hommes et 48 % de femmes.

Répartition par âge

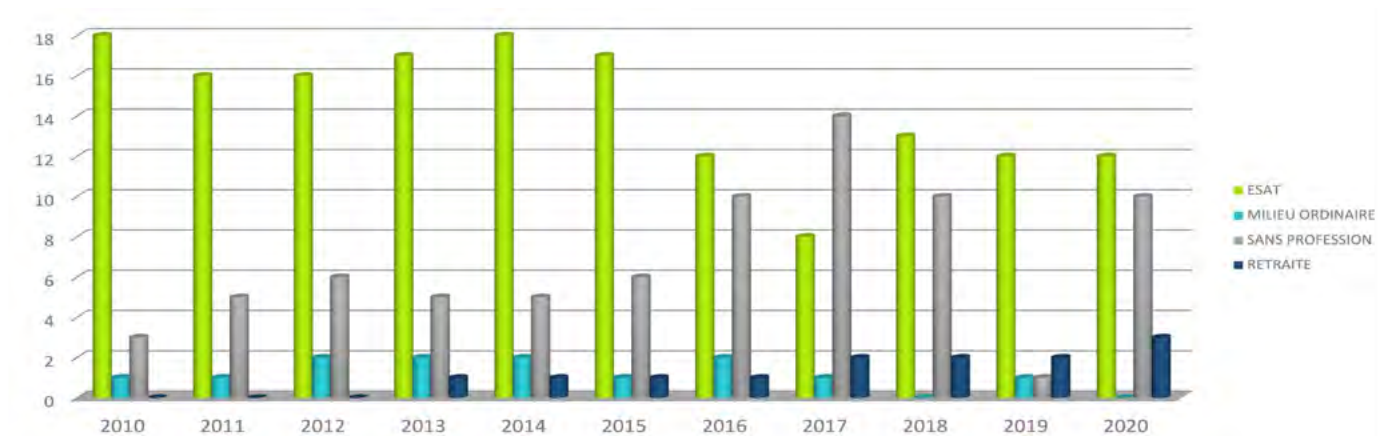


84% des bénéficiaires accueillis sont âgés de 20 à 49 ans, 16 % des bénéficiaires sont âgés de 50 à 74 ans. En 2020, une légère augmentation de l'effectif est constatée dans la tranche d'âge 50-74.

- La moyenne d'âge globale est de 37.72 ans. Un léger vieillissement des bénéficiaires accompagnés est constaté. En 2019 la moyenne d'âge était de 36.32 ans.

Cette tendance s'explique par des admissions de bénéficiaires plus âgés et plus isolés socialement.

Situations professionnelles en 2020



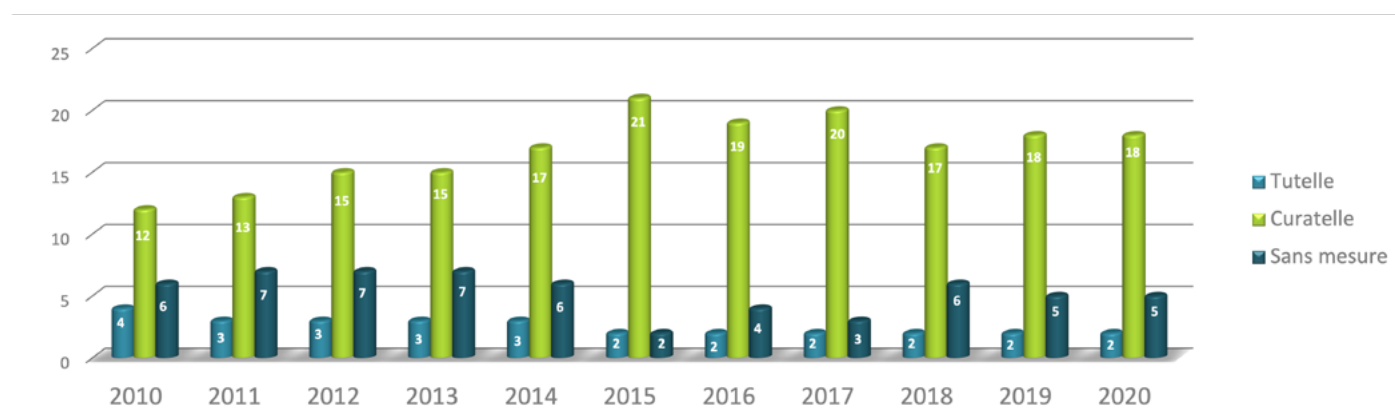
- 48% des bénéficiaires sont en situation d'emploi en ESAT, dont 32% d'hommes accompagnés pour 16 % de femmes.
- 28 % des bénéficiaires femmes ne travaillent pas, contre 12 % des bénéficiaires hommes.
- 8 % des bénéficiaires hommes sont retraités.
- 4% des bénéficiaires femmes sont retraitées.

Aucun bénéficiaire ne travaille en milieu ordinaire.

Le pourcentage de bénéficiaires travaillant en ESAT reste stable en 2020. En revanche, nous constatons une augmentation significative de bénéficiaires hommes ne travaillant pas (4 % en 2019 et 12 % en 2020). Le parcours de vie de ces bénéficiaires ne leur permet pas (ou plus) d'accéder à un emploi.

Ces données sont un point d'appui pour les propositions d'animation au sein du service : activité marche, ateliers débats et jeux de société par exemple.

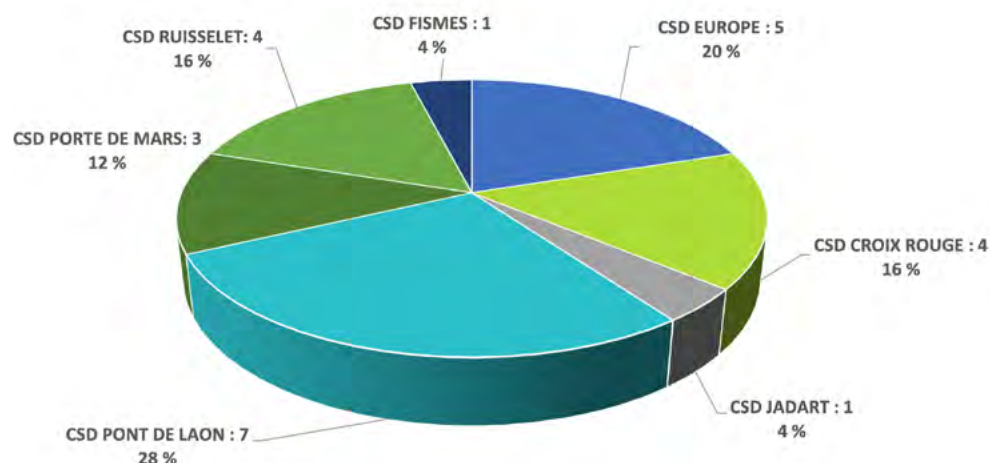
Mesures de protection



- 80 % des bénéficiaires accompagnés sont sous mesure de protection des majeurs.
- Ce chiffre est stable pour l'année 2020.

L'UDAF de la Marne est largement représentée dans la mise en œuvre de ces mesures, et ce à 80 %. Le suivi par des mandataires privés ne représentent que 20 % des mesures de protection.

Quartiers de résidence



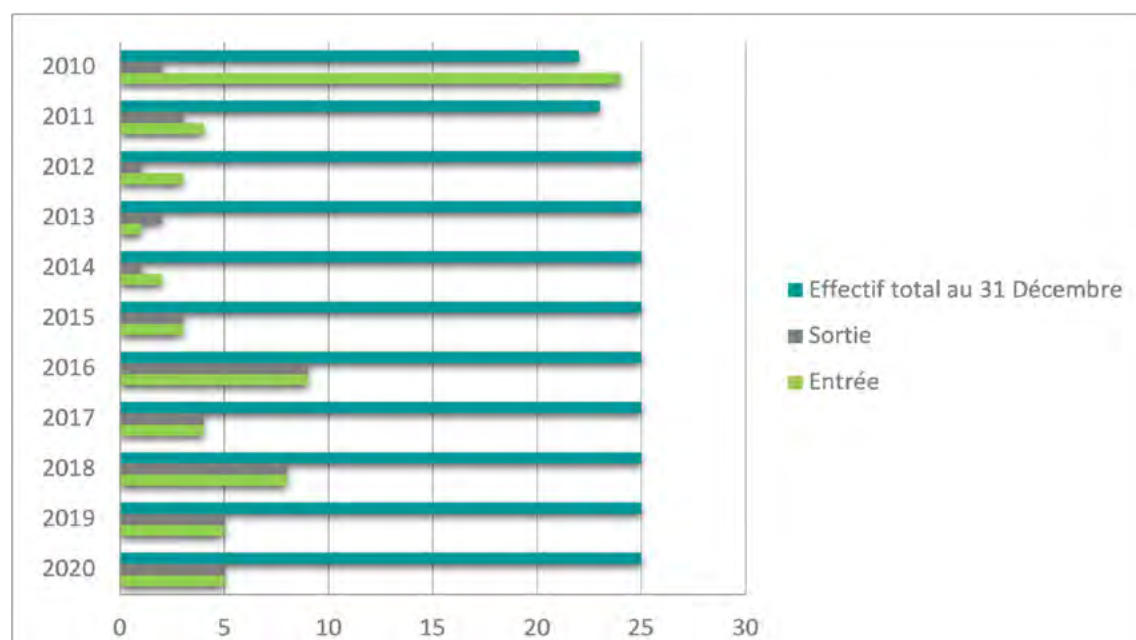
Les bénéficiaires résident principalement sur les secteurs géographiques Pont de Laon / Porte Mars, et Europe. Ils sont majoritairement locataires auprès d'un bailleur social ; un bénéficiaire est propriétaire de son logement.

Fin 2020, le SAVS du GPEAJH s'est rapproché d'un nouveau partenaire, Ima'J 51, agence Immobilière à Vocation Sociale Jeunes, qui propose une gestion locative adaptée aux jeunes, ainsi qu'un accompagnement spécifique lors de l'entrée dans le logement. Grâce à ce nouveau partenariat, un bénéficiaire du SAVS s'est vu proposer un logement très rapidement de type studio, de quoi faciliter le départ dans la vie.

L'équipe du SAVS veille à ce que chaque bénéficiaire connaisse bien les ressources de son quartier : antenne de la Circonscription de la Solidarité Départementale, maison de quartier, commerces de proximité.

Un bénéficiaire réside à Tinquex, dont la CSD de rattachement est Fismes.

Évolution des sorties et admissions



3 bénéficiaires femmes ont mis fin à leur accompagnement en 2020 : pour l'une d'entre elle, l'accompagnement s'est inscrit dans la durée avec une période de 4 ans et 5 mois passée au service. La bénéficiaire a abordé sereinement cette fin d'accompagnement, soutenue par l'équipe éducative.

Une autre bénéficiaire a demandé à intégrer un autre SAVS du bassin Rémois après 1 an et 3 mois d'accompagnement pour le SAVS du GPEAJH.

Une bénéficiaire a quitté le service après 11 mois d'accompagnement à la suite d'un déménagement. Pour les deux hommes bénéficiaires sortant,

- l'un d'entre eux est décédé,
- l'autre bénéficiaire a déménagé au terme de 4 ans d'accompagnement. Un relais a été mis en place avec le SAVS de son nouveau lieu de résidence.

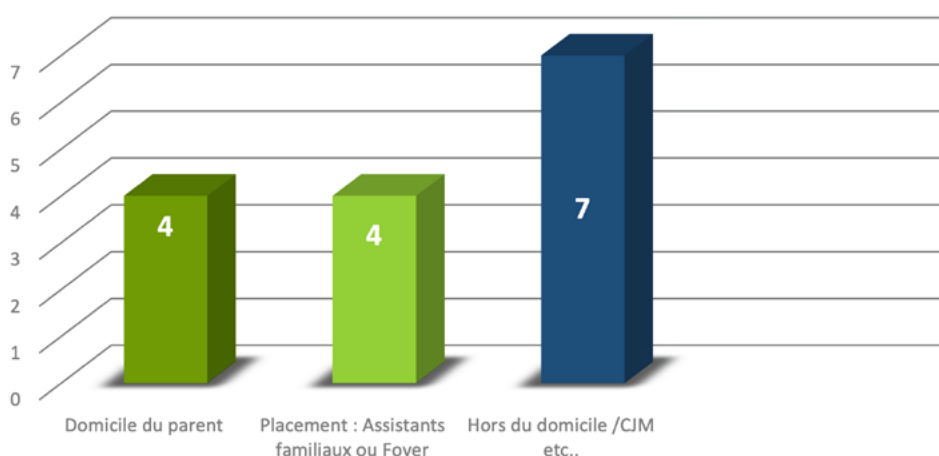
Les bénéficiaires en situation de parentalité au 31 décembre 2020

	Bénéficiaires parents
Hommes	2
Femmes	9
Nombre d'enfants	11

44 % des bénéficiaires admis au service sont en situation de parentalité : cela représente 15 enfants, dont 8 majeurs et 7 mineurs.

C'est auprès de ces 7 enfants que le SAVS du GPEAJH assure un accompagnement spécifique lié à la parentalité en partenariat avec d'autres professionnels de l'enfance.

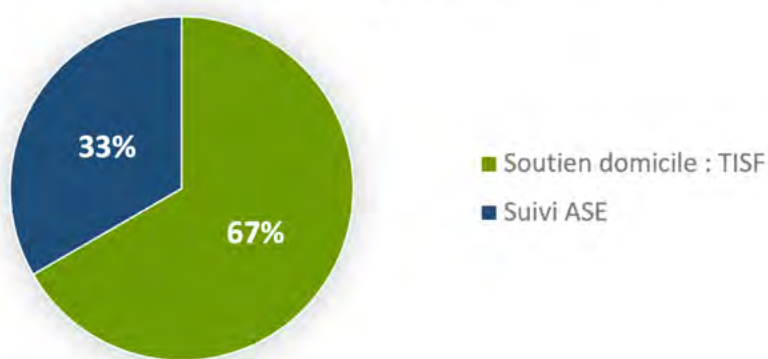
Lieux de résidence des enfants des bénéficiaires en 2020



26 % des enfants de bénéficiaires vivent au domicile parental, 26 % sont placés chez des assistants familiaux ou foyer, 46 % ont quitté le domicile familial.

Étayage à la fonction parentale des bénéficiaires au 31 décembre 2020

Enfant bénéficiant d'une mesure de prévention ou protection



100 % des enfants de bénéficiaires mineurs sont accompagnés dans le cadre d'une mission de prévention et de protection.

Le SAVS du GPEAJH assure ces accompagnements qui nécessitent la mise en place d'actions particulières : accompagnement dans la scolarité, soutien dans les domaines pratiques liés à la vie quotidienne (alimentation, hygiène de l'enfant, santé...), accompagnement dans la relation parent-enfant.

Dans le domaine de la parentalité, la mission du SAVS du GPEAJH consiste bien à soutenir les parents en situation de handicap, à développer et valoriser les compétences parentales mais de part sa connaissance du handicap, le SAVS intervient aussi comme médiateur entre les familles et les différents partenaires.

A ce titre un partenariat est développé avec la Maison de la Famille de la ville de Reims. Des ateliers et groupes de paroles à destination des parents sont co-animés par l'équipe éducative du SAVS et l'animatrice de la Maison de la famille.

Les instances de participation et de fonctionnement du SAVS

Entretien d'admission

Fonction : officialisation du début de l'accompagnement / signature du contrat d'accompagnement à la vie sociale

Participants : Directeur / Responsable du service / Bénéficiaire

Rythme/durée : à la demande / 1 h

Thème abordé : présentation du cadre structurel / modalités d'accompagnement / recueil de l'adhésion de la personne.

Réalisés en 2020 : 5

Avenant n°1 au Contrat d'Accompagnement à la Vie Sociale (CAVS)

Fonction : fixer les perspectives d'accompagnement / recueillir les attentes du bénéficiaire.

Participants : Responsable de service / Éducatrice / Bénéficiaire

Rythme/durée : trois mois après l'admission / 1 h

Thème abordé : besoins, attentes, remarques du bénéficiaire et mise en œuvre du Projet Individualisé

Réalisés en 2020 : 1

Renouvellement annuel d'avenant au CAVS

Fonction : évaluation du précédent Projet Individualisé / réajustement et évolution des objectifs d'accompagnement.

Participants : Responsable de service / Éducatrice / Bénéficiaire

Rythme/durée : une rencontre par an / 1h15

Thème abordé : bilan de l'année passée / les envies, les difficultés, les besoins et le projet de la personne

Réalisés en 2020: 1

Journée des bénéficiaires

Fonction : Offrir un espace de rencontre aux bénéficiaires, leurs enfants, leurs conjoints

Participants : Directeur, Président du GPEAJH, Responsable de service, Psychologue, Équipe éducative, Bénéficiaires, Enfants, Conjoints, Compagnes, Compagnons

Rythme/durée : une fois par an / après-midi ou Journée

Thème : Mettre en avant la famille, la rencontre entre bénéficiaires, partager un moment privilégié.

Réalisés en 2020 : 1

Temps d'animation collective

Fonction : Échanges moins institutionnalisés autour d'une médiation

Participants : Directeur, Responsable de service, Psychologue, Équipe éducative, Bénéficiaires

Rythme/durée : variable

Thèmes abordés :

Les 10 ans du SAVS

Animation « galette des rois »,

Sortie au musée de l'automobile,

Sortie au restaurant,

Ateliers débats/jeux : «les Jeu(x) dis ce que je pense»,

Réalisés en 2020 : 7

Démarches en lien avec un accompagnement à la parentalité

Fonction : coordonner les interventions et prestations

Participants : Responsable du service / Éducatrice / Bénéficiaire /Partenaires associés au projet

Rythme/durée : selon les besoins / durée variable

Démarches engagées : suivi PMI / Prévention santé / fonction parentale / suivi de scolarisation / organisation des temps périscolaires / coordination des prestations / suivis administratifs.

Partenaires :

La Maison de la Famille de la ville de Reims,

Équipe de suivi de scolarisation,

Juges des enfants,

CMP,

Circonscriptions de la Solidarité Départementale,

SESSAD,

Le CAMSP,

Le relais assistante maternelle,

La CAF

Réalisés en 2020 : 23

Réunions d'équipe

Fonction : réfléchir / Échanger sur les situations des bénéficiaires / Transmission d'informations

Participants : Directeur / Responsable de service / Équipe éducative

Rythme/durée : chaque semaine / Deux heures

Thème abordé : concept d'accompagnement / émergence de pistes d'accompagnement / présentation et coordination de situations / réflexion autour des Projets Individualisés et projets éducatifs.

Réalisés en 2020 : 19 en présentiel et 17 en distanciel dans le cadre de la crise sanitaire.

Liaisons d'équipe

Fonction : échanger des informations / Faire le relais/planifier les interventions

Participants : Responsable, Équipe éducative

Rythme/durée : chaque fin de semaine/ 30-45 mn

Thème abordé : les situations prioritaires/les partenaires à mobiliser/les relances nécessaires

Réalisés en 2020 : 19 en présentiel.

Réunion de préparation des animations collectives

Fonction : anticiper et organiser les temps de rencontres collectives

Participants : Responsable de service, Psychologue, Équipe éducative

Rythme/durée : 2h

Thème abordé : définir les objectifs généraux et opérationnels/ concevoir l'organisation / La mise en œuvre/ L'évaluation

Réalisés en 2020 : 3

Temps de formation continue

Fonction : étayage des compétences sur un thème donné

Participants : Responsable de service / Équipe éducative

Rythme/durée : selon les besoins / durée variable

Thèmes abordés :

- Sauveteur Secouriste du Travail
- Analyse des pratiques professionnelles

Réalisés en 2020 : 1 journée de formation et 6 séances d'analyse des pratiques.

Le bilan social du SAVS

Nombre de salariés au 31/12/2020

5 Soit **3,6** ETP



Ancienneté moyenne des salariés

5,5 années

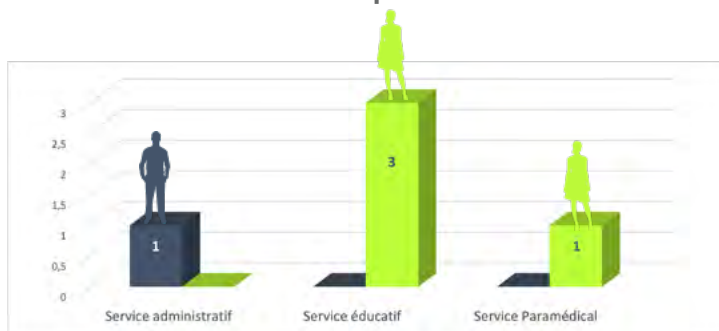


Moyenne d'âge des salariés

38,8 ans



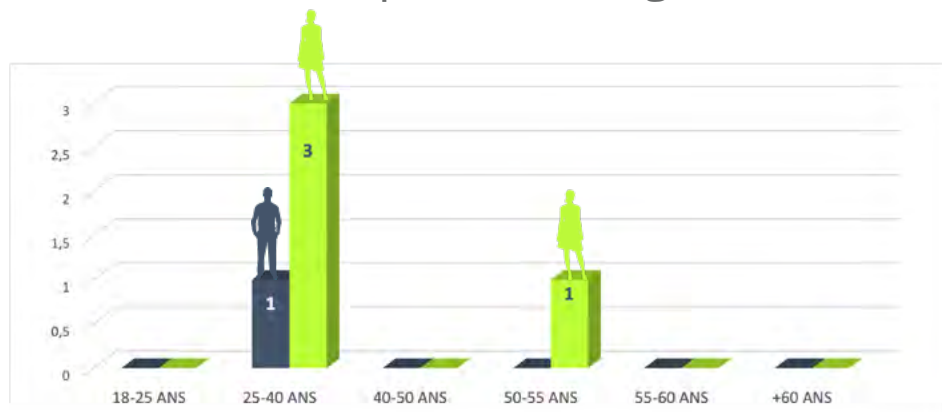
Effectif des salariés par service au 31/12/2020



Moyenne d'âge et ancienneté moyenne par service



Effectif des salariés par tranche d'âge au 31/12/2020





LE PÔLE TECHNIQUE DU GPEAJH

Le Pôle Technique est un service administratif décliné à partir du projet de Siège agréé 2020-2024, dont la mission est d'assurer des fonctions supports transversales pour l'ensemble des établissements et services gérés par l'APAJH Marne - GPEAJH, principalement dans les domaines de la gestion comptable et budgétaire, des ressources humaines, et de la communication interne et externe.

Placée sous la responsabilité du Directeur général de l'association, son équipe de 5 professionnels travaille quotidiennement en relation avec les équipes de l'IME, du SESSAD, de l'ESAT, du SAVS et du Siège, notamment par l'intermédiaire d'une plateforme collaborative mise en place pour transmettre, collecter, gérer et échanger toutes les informations et documents administratifs et comptables nécessaires au fonctionnement de chaque structure.

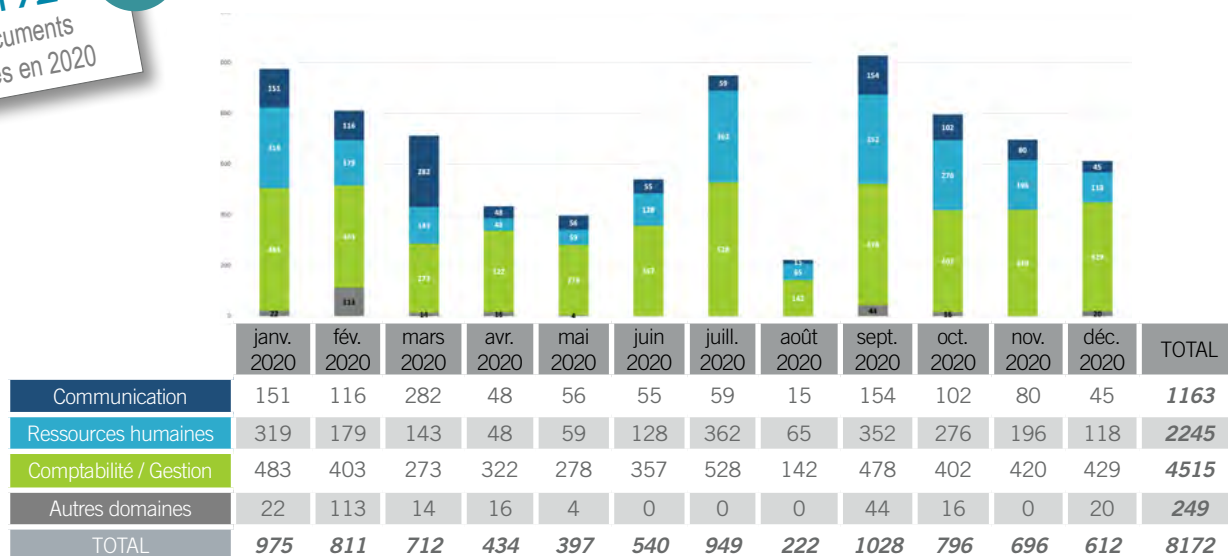
Au-delà du support administratif que le Pôle technique permet d'apporter quotidiennement, c'est également

un lieu clef pour l'association, en tant qu'outil de pilotage des projets en interface avec l'ensemble des sites d'activité. La conception des outils et documents nécessaires aux évaluations internes (référentiels, enquêtes de satisfaction, outils de collecte et d'analyse), l'appropriation et la prise en compte du passage à l'EPRD/ERRD, la réalisation de documents supports, ou la refonte des sites internet ont été quelques uns des projets importants que le Pôle technique a permis de piloter de manière effective.

Implanté de manière provisoire jusqu'en 2017, le Pôle technique a attendu la fin de l'année 2020 pour qu'aboutissent les travaux d'aménagements prévus dans le cadre du CPOM signé entre l'ARS Grand-Est et l'APAJH Marne - GPEAJH pour la période 2018-2022, ce qui lui permet désormais de fonctionner dans des locaux adaptés aux enjeux de gestion et de fonctionnement de l'association.

Nombre de documents traités par le Pôle Technique en 2020

8172
Documents
traités en 2020



8 172 documents ont été traités par l'équipe du Pôle technique en 2020, par l'intermédiaire de la plateforme collaborative mise en place fin 2017 pour assurer la communication des informations entre le service et l'ensemble des structures gérées par l'association.

En moyenne, ce total correspond à 681 documents traités par mois par les 5 professionnels faisant partie de cette équipe.

C'est en septembre que le pic d'activité maximale a été constaté en matière de traitement de documents (1 028 documents traités sur le mois).

Le domaine de la comptabilité/gestion est celui qui a été le plus sollicité, avec 4 515 documents traités sur l'année, soit 55,2% de l'ensemble des documents traités tous domaines confondus.

À noter que le contexte sanitaire a obligé à démultiplier les outils de collaboration et de communication, dont l'utilisation a impacté ces données par comparaison avec les années précédentes.

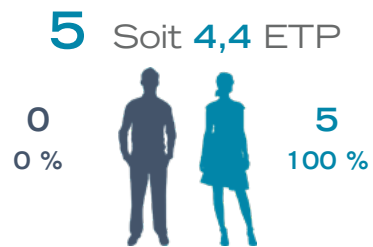
De même, le projet de dématérialisation d'un certain nombre de procédures administratives à venir à partir de 2021 obligera à mettre en place de nouveaux outils de mesure de l'activité administrative pour pouvoir en rendre compte de manière complète

Les nouveaux locaux du Pôle Technique



Le bilan social du Pôle Technique

Nombre de salariés au 31/12/2020



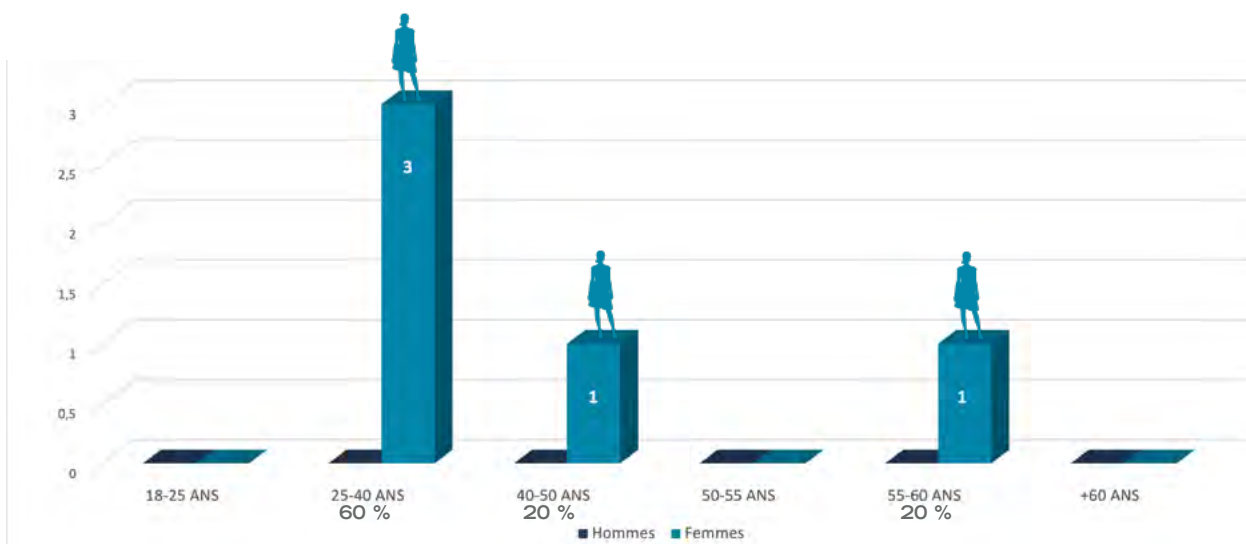
Ancienneté moyenne des salariés

9,2 années

Moyenne d'âge des salariés

40,9 ans

Effectif des salariés par tranche d'âge au 31/12/2020





DONNER ACCÈS À LA FORMATION

Accès à l'apprentissage pour 2 élèves

IME

La rentrée de septembre 2020 marque l'entrée en apprentissage de deux élèves : Alexandre B., élève accueilli en atelier maçonnerie à l'IMPRO qui a engagé des démarches très tôt dans l'année pour trouver un maître d'apprentissage. Ses recherches lui ont permis de faire un stage auprès de l'entreprise COMPTOIR DU BATIMENT. Il a su y faire montre de ses capacités et compétences professionnelles. Il est entré en apprentissage le 01 septembre dernier en CAP Maçonnerie auprès du CFA Bâtiment pour une durée de deux ans.

Maxime D. était accueilli sur l'atelier PVR à l'IMPRO. L'accompagnement mis en place lui a permis d'effectuer plusieurs périodes de stages auprès d'entreprises différentes. Il ne s'est pas découragé et il a ainsi obtenu un contrat d'apprentissage auprès de l'entreprise HINSINGER pour suivre un CAP Peinture auprès du CFA du Bâtiment également.

Le CFA du bâtiment les a accueillis lors d'une réunion de pré rentrée permettant à ces deux élèves de se présenter et de rencontrer l'équipe des professeurs

intervenant au CFA. Bien que le service de suite poursuive sa mission d'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle, les nouveaux apprentis bénéficient d'un relais auprès de la Permanence du Jard, qui va les accompagner pendant ces deux ans d'apprentissage.



Former les travailleurs à l'entretien du matériel professionnel

ESAT

Les activités espaces-verts représentent l'activité principale de l'ESAT du GPEAJH.

Dans leurs activités quotidiennes sur les chantiers, les travailleurs peuvent être exposés à un taille-haies en panne, un problème sur une tondeuse...

Former des travailleurs d'ESAT à la mécanique, à la réparation de matériels d'espaces-verts, permet de pallier tous ces petits dysfonctionnements.

Ainsi, 8 travailleurs ont été formés durant 3 journées par un organisme agréé pour parfaire leurs techniques dans la remise en état de nombreuses machines.

La formation a permis à chaque travailleur de se mettre en situation pratique, de détecter les pannes, les reconnaître, savoir les expliquer à son moniteur d'atelier.

Des ateliers spécifiques pour le graissage, la vidange, l'aiguisage, ont permis à chacun d'approfondir ses compétences, soit en face à face avec le formateur, ou en sous-groupe à partir d'éléments du terrain.

A l'issue de la formation, les compétences acquises ont été évaluées. Chaque stagiaire s'est vu remettre un

certificat de formation professionnelle pour avoir suivi l'intégralité du module.



DONNER ACCÈS À LA FORMATION . DONNER ACCÈS À LA FORMATION

**L'analyse des pratiques : un espace de parole et de questionnement**

SAVS

Des temps de supervision d'équipe ont été mis en place depuis 2014 au sein du service. L'IRTS CA a été chargé d'animer cet espace de rencontre mensuel durant plusieurs années.

Depuis 2019, l'ARETAF anime ces espaces d'analyse de pratiques, à raison de 7 séances annuelles de 3h.

L'équipe du SAVS du GPEAJH se retrouve dans les locaux de l'ARETAF afin de garantir toute confidentialité dans les échanges. Cela permet à l'équipe de réfléchir, de mettre à distance les problématiques rencontrées au sein du service.

Ces temps d'analyse visent à redonner du sens à des situations complexes afin de faciliter la poursuite de

la relation entre l'usager et le référent et de mettre en perspective l'affect dans le travail, les relations transférentielles, la violence et le handicap, la gestion du stress, la promotion de la bientraitance.

**DÉCOUVERTE DE MÉTIERS : Clarifier son projet préprofessionnel - 1ère expérience de stage**

SESSAD

Un élève accompagné par le service et scolarisé au collège en 3ème a exprimé son souhait de faire un stage en horticulture. Avec l'éducateur spécialisé, il a fait des démarches début octobre (rédaction de son curriculum vitae, rendez-vous divers, travail autour du trajet en bus - du domicile jusqu'au lieu de stage - pour pouvoir gérer ses déplacements en autonomie).

Un stage lui a été proposé au service espaces verts de la ville de Reims. Celui-ci s'est déroulé lors de la première semaine des vacances scolaires d'automne, du 19 au 23 octobre 2020.

Objectif du stage : « Je veux découvrir le monde du travail, voir si c'est la bonne voie que je prends »



Bilan : « J'ai bien aimé, ça m'a permis de me détendre, d'être dehors. J'ai fait des rencontres, j'ai aimé être avec les collègues. Ce qui était difficile c'est le plantage car ça faisait des douleurs musculaires en fin de journée. Ça a confirmé que je veux continuer dans les espaces verts. Lundi, le premier jour, j'étais un peu stressé car je ne connaissais pas les lieux mais les autres m'ont rassuré »

DONNER ACCÈS À LA FORMATION . DONNER ACCÈS À LA FORMATION

L'ESAT du GPEAJH a poursuivi, en 2020, le programme de formation technique engagé fin 2019, pour parfaire les compétences des travailleurs de l'ESAT.

Treize travailleurs concernés par les activités d'espaces verts, et de maçonnerie paysagère ont été formés à la sécurité sur les chantiers extérieurs par un organisme agréé.

Organisé en deux modules de deux jours, la formation s'est déroulée au sein de l'ESAT du GPEAJH et sur un chantier en extérieur sur le principe «réflexion/action».

A partir des observations de plusieurs situations de travail, et des mises en situation pratique, chaque travailleur a pu réévaluer ses propres connaissances sur les règles de sécurité de base, le secourisme au travail.



Les exercices pratiques, quant à eux, de montage et démontage d'échafaudage par exemple, ont permis aux travailleurs de se réapproprier les bons gestes et les bonnes postures à adopter.



L'objectif recherché par de ce module de formation « Sécurité sur les chantiers extérieurs » a permis de professionnaliser la pratique des travailleurs des ateliers Espaces Verts vis-à-vis des risques au travail, en responsabilisant chacun d'entre eux.

Se former aux métiers de la Taille Champenoise, un atout dans notre région

Depuis de nombreuses années, l'ESAT du GPEAJH s'est engagé pour le développement de la formation professionnelle des travailleurs.

Cela permet à la fois de promouvoir de nouvelles activités au sein de l'établissement et, en valorisant de nouvelles compétences, accroître l'employabilité des travailleurs formés.

Les travaux de la vigne sont porteurs et les besoins en personnes qualifiées constants.

Accompagné par un moniteur d'atelier, un groupe de trois travailleurs de l'ESAT s'est rendu au CFPPA d'Avize durant plusieurs journées, pour y suivre la formation Taille de la Vigne Champenoise afin de se préparer à l'examen organisé par la Corporation des Vignerons de Champagne, LE CERTIFICAT DE TAILLE CHAMPENOISE.

Une journée type de formation à Avize est divisée en deux parties :

- la matinée est consacrée à l'apprentissage de la réglementation de la taille de la vigne et à la préparation des épreuves écrites et orales.
- l'après-midi est spécifiquement dédiée à l'apprentissage des gestes techniques, travaux en verts, taille, liage.... Parallèlement à cette formation, les stagiaires bénéficient d'un temps de soutien théorique et pratique au sein de l'ESAT.

La crise sanitaire a quelque peu modifié le calendrier initial prévu pour 2020, mais la formation s'est déroulée de façon plus intensive en fin d'année. Le CFPPA a pu proposer le passage de l'examen aux candidats. Sur les trois travailleurs présentés, l'un d'entre eux a obtenu son diplôme avec la mention «Bien». Les deux autres

DONNER ACCÈS À LA FORMATION . DONNER ACCÈS À LA FORMATION



stagiaires poursuivront la formation avec une nouvelle promotion, pour espérer décrocher leur diplôme courant 2021.

Le travail de la vigne, le quotidien d'une équipe :

Les Travailleurs taillent la vigne pour la rajeunir et avoir du raisin de meilleure qualité. En étant très attentifs, ils coupent les branches afin qu'elles ne se superposent pas et qu'elles ne se chevauchent pas. Outre une meilleure qualité de raisin, cette étape est importante aussi pour éviter la propagation de maladies. En effet, si une vigne malade touchait un autre pied, elle pourrait contaminer ce dernier. Pour effectuer cette tâche chaque travailleur est muni d'un sécateur à poignée tournante. Le Moniteur a, en plus, un sécateur électrique pour couper les charpentés.

Une fois la taille effectuée, les Travailleurs passent au liage de la vigne. Lors de cette étape, ils fixent chaque rachat au fil lieur. Cela permet de faire pousser la vigne comme on le souhaite. Chaque travailleur dispose d'une pince liante.



On utilise des pinces liantes pour lier la vigne sur le fil lieur.

En plus du sécateur et de la pince liante, chaque Travailleur possède ses propres E.P.I. (Equipements de Protection Individuelle), c'est-à-dire des lunettes, des gants anti-coupures et des bottes ou chaussures de sécurité. Chacun est responsable de son matériel et se doit de l'entretenir.

Toutes ces tâches sont effectuées en raccord avec le cahier des charges de la Corporation Agricole de la Marne.



Aux beaux jours, les équipes spécialisées dans le travail de la vigne peuvent également s'occuper de l'ébourgeonnage, du relevage, du palissage et de la vendange des parcelles de vigne.

Les deux équipes travaillent exclusivement de manière manuelle. De l'avis de tous, c'est un travail qui peut être compliqué, surtout lorsque les conditions météorologiques ne sont pas favorables, mais généralement, c'est un travail plaisant qui permet d'être au grand air sans le bruit des machines.



Chaque travailleur est autonome dans son travail.

DONNER ACCÈS À LA FORMATION . DONNER ACCÈS À LA FORMATION

PARTAGER DES ACTIVITÉS CULTURELLES ET INCLUSIVES

Fêtons ensemble les 10 ans du SAVS

SAVS

Ouvert le 4 janvier 2010, le SAVS fêtait ses dix ans le vendredi 24 janvier 2020.

Le rendez-vous était donné aux bénéficiaires, partenaires, anciens bénéficiaires, membres de l'association du GPEAJH, équipe encadrante de partager un moment, dans un salon au Centre International de Séjour.

Pensé comme une porte ouverte, mais difficilement réalisable au regard de la configuration des locaux du service, le service avait loué une grande salle, permettant l'accueil et l'échange entre invités.

L'équipe a souhaité y associer des anciens bénéficiaires et des bénéficiaires en cours d'accompagnement pour témoigner de leurs parcours dans le cadre des prestations suivantes :

- ➔ La gestion des actes administratifs et financiers
- ➔ La recherche et l'installation dans le logement
- ➔ Le conseil dans un projet professionnel
- ➔ La recherche de loisirs, de vacances...
- ➔ Le soutien dans les relations familiales
- ➔ La coordination du parcours de santé
- ➔ L'accompagnement et le soutien à la parentalité.

Organisé autour de tables rondes, chaque invité a eu l'occasion d'échanger avec les bénéficiaires. Il était d'ailleurs très intéressant de voir le chemin parcouru pour certains, et l'assurance gagnée dans le parcours de vie. Ces rencontres ont permis également aux bénéficiaires en cours d'accompagnement de mesurer combien le SAVS a pu être un tremplin dans la prise d'autonomie pour d'autres.

Ce moment a été l'occasion pour des professionnels du secteur médico-social, de découvrir ou redécouvrir les savoir-faire en matière d'accompagnement : SESSAD Soleil levant, SESSAD du GPEAJH, ESAT APF France, SAVS la Jonquière, ESAT le centre de Jonchery. D'autres partenaires comme la CSD Jadart ou le secteur de la santé mentale ont été attentifs au travail d'accompagnement proposé, dans le domaine du soin et de la prévention.

La ville de REIMS et l'équipe de la Maison de la Famille ont pu mettre en lumière les actions menées dans le domaine de l'accompagnement à la parentalité.

Au total 48 visiteurs ont pu célébrer ces dix années d'accompagnement et de partenariat.





Atelier pâtisserie à L'atelier Patrick Baillet à Ay Champagne

SESSAD

Dans le cadre du projet "fil rouge" mené par le SESSAD tous les ans (projet qui se décline sur une année scolaire au service des projets individuels de chaque élève), 5 élèves adolescents sont allés à Ay Champagne pour suivre un cours de pâtisserie avec un professionnel à L'Atelier Patrick Baillet.



Ce cours d'1h30 leur a permis de réaliser des financiers, des brownies et des cookies.

L'idée est, pour les élèves, de partager un moment agréable tout en réalisant des recettes, encadrés par un professionnel : respect des règles d'hygiène, des consignes, concentration et premier contact pour certains avec le monde professionnel.



Ce cours permet également aux adolescents de s'appliquer pour suivre les étapes de recettes faciles à refaire à la maison, et de gagner ainsi en confiance et en autonomie. Les élèves sont repartis avec leurs réalisations.



D. : « Alors ça a commencé quand nous sommes rentrés le monsieur nous a très vite reconnu et on a très vite commencé la séance. Nous nous sommes installés nous avons mis le tablier qu'il nous avait fourni et nous nous sommes lavés les mains. Ensuite nous avons commencé à préparer les financiers, puis les brownies et ensuite les cookies. Nous avons suivi les recettes qui allaient très bien. A chaque moment où l'on changeait d'étapes je goûtais de la pâte pour voir quel goût elle avait et quand je goûtais et je me disais c'était extraordinaire je n'avais jamais goûté une pareil c'est pour ça que j'aimerais trop y retourner »

M. : « C'était très bien parce que on a appris à faire de la cuisine : des gâteaux, cookie, brownie »

S. : « j'ai bien aimé préparer les pâtisseries, car j'ai beaucoup appris, ça m'a permis de visiter la cuisine d'une boulangerie, j'ai aussi appris à faire des recettes, à quel degré il faut faire cuire, la présentation, j'ai aussi appris à quelle heure le boulanger commence à travailler entre 03h30 et 04h00, je suis content d'avoir fait cette activité parce que sinon je n'aurais pas appris car c'est important que j'apprenne tout dans la boulangerie, c'est important pour mon avenir ça m'a aussi permis de faire un petit stage de découverte, en cuisine, en vente, la préparation, la présentation et la cuisson je me sens bien travailler dans la boulangerie, faire le pain. Le détail qui me déplaît: il faisait chaud. »

R. : « Je suis allée à AY dans la Marne dans une boulangerie pour faire des gâteaux (cookies, financiers et brownies). J'ai appris des choses quand j'y suis allée. C'était ludique, j'ai appris qu'un cul de poule est un saladier en fer. Ça m'a appris le travail de boulanger. J'ai passé une bonne journée avec mes camarades. C'était une bonne expérience. On s'est régalé à la maison. Je referai ces recettes. »

En tant que détenteur du **Label E3D** (Ecole/établissement en Démarche de Développement Durable), l'IME du GPEAJH s'est engagé dans une démarche globale de développement durable.

Chaque professionnel et chaque élève sont au cœur de la démarche pour former des citoyens informés, critiques et engagés, amenés à être force de proposition et acteurs du changement global de la société que ce soit au quotidien au sein de l'école mais aussi tout au long de leur vie.

Le travail, mené depuis 2017, s'articule autour de 3 axes :

- ➔ Travail autour du tri et de la réduction des déchets,
- ➔ Travail autour de la gestion de l'eau,
- ➔ Travail autour de la biodiversité.

En 2020, les axes du projet global ont été mis en oeuvre comme suit :

- ➔ Réduction de la quantité des déchets liés au goûter,
- ➔ Reconduction de l'action « nettoignons la nature »,
- ➔ Réduction de la consommation d'eau au quotidien : lavage des mains, brossage des dents,
- ➔ Prendre soin de son environnement proche : faune et flore,
- ➔ Trouver des moyens de protéger son environnement proche,
- ➔ Trouver des moyens de protéger les forêts.

En 2020, les différents confinements ont perturbé la poursuite de ce projet global, mais diverses sorties et interventions ont malgré tout pu avoir lieu :

- ➔ **Le projet « Nettoignons la Nature »**
- ➔ **Des sorties au Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims**



- ➔ **Des interventions d'un enseignant ressource**

➔ **Le projet de la chorale** des élèves de l'IMP, quant à lui, a redémarré en septembre 2020 avec une programmation thématique autour de la biodiversité.

Au programme :

- ➔ L'autre jour sous un marronnier (chanson avec onomatopées)
- ➔ La fourmi m'a piqué la main
- ➔ Sur le plancher, une araignée
- ➔ Mme Nature (Aldebert)
- ➔ Imagine un monde (Les Enfantastiques)
- ➔ 1000 milliards d'insectes (Les Enfantastiques)
- ➔ Docteur Banjo (Hugues Auffray)



Un travail en parallèle a démarré autour des bruitages : comment se servir des éléments de la nature (feuilles, bouts de bois, cailloux...) ou de récupération pour imiter des sons de la nature (vent, pluie...) ou les insectes (bourdonnement d'abeilles, coassement de la grenouille...)

Et enfin, dans la perspective d'un spectacle de fin d'année scolaire, un décor à réaliser tout au long de l'année au fil des saisons : arbre « évolutif », t-shirts abeille, coccinelle, papillon, fleur, gendarme...



2020, malgré la COVID...

SAVS

Cette année, la Covid-19 n'a pas facilité l'accès à la culture. Malgré tout, entre deux confinements, l'équipe du SAVS n'a jamais cessé d'innover et de proposer, malgré cette situation, des moments de partage et de convivialité aux bénéficiaires.

L'espace d'un après-midi, les bénéficiaires ont pu faire un bon dans le passé à travers la visite du musée de l'Automobile, se raviver les papilles dans un restaurant le temps d'une soirée, de découvrir la France à travers l'organisation de vacances estivales et hivernales en toute sécurité, de partager des moments privilégiés à la Maison de la Famille entre parents...

Le maître mot de l'année reste l'adaptation ! Chez soi, en présentiel, en distanciel, par visio, seul, à plusieurs,

avec du gel, avec un masque, ... peu importe. Il n'est pas question de renoncer à proposer aux bénéficiaires des temps de partage favorisant l'inclusion sociale.

C'est donc aux professionnels d'innover et de servir de levier pour développer la société inclusive, facteur d'émancipation individuelle et de progrès social.

Les jeu(x)dis ce que je pense !!

SAVS

Les « Jeu(x)dis ce que je pense » ... mais qu'est-ce que cela veut-il bien dire !?

Tous les quinze jours, le SAVS du GPEAJH du GPEAJH propose un temps de rencontre et de convivialité : discuter du quotidien, de l'actualité, partager des moments de rire et de détente autour de jeux de société... le tout en partageant un apéritif !

Tout cela est possible grâce à l'équipe du SAVS qui veille à des rencontres dans de bonnes conditions sanitaires, mais aussi et surtout, grâce à la participation active des bénéficiaires.

Un bénéficiaire a d'ailleurs profité de ce moment pour organiser son pot de départ, d'autres se libèrent, s'amuse jusqu'au fou rire général... la bonne ambiance est de rigueur !!



Début octobre, l'ESAT du GPEAJH a organisé la journée des Travaillateurs. Malgré les protocoles sanitaires en place depuis la reprise du travail en juin, les professionnels de l'ESAT ont voulu proposer un temps festif et convivial avec les Travaillateurs. Ces derniers ont été à l'initiative de cette journée.



Après un accueil café-croissants, des équipes ont été constituées pour participer à un jeu de piste autour de l'ESAT. Elles ont été tirées au sort afin d'obtenir des équipes mixées. Une fois constituées, les équipes se sont vues remettre un plan de jeu et une liste de 15 questions auxquelles il fallait répondre en se rendant aux bornes dissimulées aux alentours de l'ESAT. Par cette action éducative, les Travaillateurs ont pu appréhender et mieux connaître leur environnement, dans le but d'acquérir une plus grande autonomie de déplacement.



Après ce jeu sportif, les équipes se sont retrouvées au self pour partager un apéritif avant de se diriger vers l'ESAT où une paëlla les attendait. Afin de respecter la distanciation physique, deux tablées ont été installées pour profiter pleinement de ce moment d'échanges et de convivialité.



Enfin, les Travaillateurs souhaitant poursuivre ce moment de partage l'après-midi, sont restés à l'ESAT pour passer un moment à discuter ou à jouer à des jeux de société.





Visite du Musée de l'Automobile : De 1908 à nos jours

SAVS

Lors d'une activité collective, les bénéficiaires du SAVS du GPEAJH ont visité le musée de l'Automobile de Reims.



Ils ont découvert cet après-midi-là, un hangar rempli de vieilles voitures plus belles les unes que les autres.

Une traversée dans le temps, guidée par un bénéficiaire du SAVS, autrefois mécanicien. Il nous a racontés

quelques histoires sur son ancien métier et a glissé au passage quelques anecdotes. Au détour d'une de celles-ci, une bénéficiaire nous a expliqués avoir eu le privilège d'être transportée dans une vieille voiture pour son mariage.

D'ailleurs, l'idée d'échanger la voiture de service contre une voiture d'exposition n'a pas échappé à certains. Plutôt berline des années 1985 ?



Semaine du goût

SAVS

Il paraîtrait que manger, papoter et rigoler, serait bon pour la santé ! L'équipe du SAVS a donc profité de la semaine du goût pour organiser une sortie collective au restaurant Buffalo Grill. Plusieurs bénéficiaires répondent présents pour partager ce moment convivial.



Le cocktail sans alcool offert par le SAVS permet de commencer le repas dans la joie et la bonne humeur. Chacun fait le choix de son menu, mais c'est le menu Shérif qui est à l'honneur. Dégustation de ribs pour

les uns, de carpaccio pour les autres. Une découverte gustative qui a ravivé les papilles de certains.

Ce moment d'échange, de partage et de légèreté permet d'échanger des anecdotes, de faire de l'humour et par la même occasion d'amuser les plus discrets qui rient de bon cœur.





Le mois d'octobre est marqué par la lutte contre le cancer du sein. L'ESAT a souhaité participer à cette action en proposant aux travailleurs de s'inscrire à un "samedi rose virtuel".

Cette journée lancée par une association de Reims propose de réaliser un défi sportif organisé pour le soutien des femmes qui ont un cancer du sein. C'est donc 16 Travailleurs et 4 accompagnateurs qui ont accepté de relever le défi.

Les Travailleurs ont pu choisir de relever ce défi soit par une marche de 5 kilomètres soit par un parcours vélo de 10 kilomètres.

Les deux groupes sont partis du même point de départ : l'Abbaye de Vauclair. Ensuite les cyclistes se sont dirigés vers le village de Chamouille tandis que les marcheurs ont emprunté les chemins forestiers afin de faire le tour de l'Abbaye. Au programme : découverte de la faune et de la flore mais aussi des discussions sur Octobre Rose et le cancer du sein. Défi réussi pour les deux groupes avec 16 kilomètres réalisés pour les cyclistes et 6,5 kilomètres pour les marcheurs.



Une fois tout le monde revenu au point de départ, direction le restaurant pour un repas chaud bien mérité avant de reprendre la route de l'ESAT.

« C'était bien. C'était une super journée et si c'était à refaire on le referait, sans chute et avec le soleil ! »

Guillaume





ADAPTER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle

IME

L'accompagnement à l'insertion sociale et professionnelle implique une approche globale de l'accompagnement. Il ne s'agit pas seulement de trouver une place. La préparation de la sortie de l'établissement pose de multiples questions auxquelles l'équipe d'insertion tente d'apporter une première réponse.

Cet accompagnement doit alors être adapté aux besoins individuels de chaque jeune. Pour l'un, il s'agit d'accompagner à l'ouverture d'un compte bancaire (pour 1 élève), pour l'autre un accompagnement aux soins en CMP (pour 3 élèves) ou encore il s'agit d'organiser les transports permettant à l'élève de se déplacer en autonomie du domicile au lieu de travail ou lieu d'activité (pour

plus de 30 élèves). Une préparation des trajets en bus de ville ou une demande de transport spécialisé est alors organisée (pour 5 élèves).

Certains auront également besoin de bénéficier d'une mesure de protection : il faut alors accompagner au rendez-vous d'expertise et aider à la constitution du dossier. Il peut s'agir aussi d'accompagner à la constitution d'un dossier CAF.

Les parcours sont multiples, les besoins différents, nous devons adapter l'accompagnement pour faciliter l'après IME et permettre aux élèves d'avoir les outils nécessaires pour consolider leur projet.

En route vers l'autonomie !

Maintien du lien social malgré le confinement

ESAT

La fermeture de l'établissement le 16 mars 2020 en raison du confinement a totalement bouleversé l'équilibre de l'ESAT. Rapidement, un dispositif piloté par la direction de l'établissement s'est mis en place afin d'apporter aux travailleurs un soutien médico-social et un accompagnement éducatif.

A travers des contacts téléphoniques réguliers, les éducateurs du pôle social ont pu apporter aux travailleurs un espace d'écoute et de dialogue durant cette période difficile. Ce maintien de l'accompagnement à distance a pu aider certaines personnes à mieux comprendre la situation sanitaire, à verbaliser leurs angoisses ou tout simplement échanger sur leurs quotidiens. L'ensemble de ce suivi éducatif a été partagé avec l'équipe pluridisciplinaire via la plateforme collaborative TEAMS pour une meilleure coordination.

La secrétaire de direction a maintenu durant cette période de fermeture une permanence téléphonique en passant les relais nécessaires auprès des différents professionnels de l'ESAT.

Le médecin psychiatre était également disponible pour apporter son soutien et répondre aux besoins

de certaines situations critiques. Des relais auprès de partenaires (curateurs, SAVS...) ont pu également être effectués.

Au niveau associatif, un service de livraisons à domicile s'est progressivement mis en place pour permettre aux travailleurs les plus en difficultés et les plus isolés d'obtenir des kits alimentaires, d'hygiène, de santé en lien avec la COVID (masques, solution hydroalcoolique, gants...), de nettoyage, des attestations, des activités manuelles ou encore des livres ou des jeux de société.



ADAPTER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT . ADAPTER LES

La reprise de l'activité de l'ESAT s'est effectuée de manière progressive. Dans un premier temps, le retour sur les différents chantiers s'est effectué le 11 mai pour les moniteurs d'ateliers seulement et sur la base d'appels à volontariat. Les travailleurs ont repris début juin également sur la base du volontariat en respectant un protocole sanitaire strict. Un ramassage au domicile était effectué par les moniteurs d'atelier évoluant en extérieur pour éviter le brassage au sein de l'ESAT.

Début juillet, l'ensemble des travailleurs, autorisés à reprendre leurs activités professionnelles, ont réintégré l'établissement avec un grand nombre d'aménagements (vestiaires, horaires...) et de règles sanitaires nécessaires (port du masque, distanciation physique...).



Equipements de protection individuels



ADAPTER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT . ADAPTER LES

**Une nouvelle organisation pour une amélioration de la qualité de travail**

ESAT

La période de confinement a permis à l'équipe pluridisciplinaire de repenser le fonctionnement global de l'ESAT qui nécessitait un certain nombre d'évolutions et d'adaptations :

Mise à jour du règlement de fonctionnement :

Débutée en 2019 avec la participation des délégués accompagnés par le pôle social, la mise à jour du règlement de fonctionnement s'est clôturée au cours de l'année avec la validation du document par les représentants du Conseil de la Vie Sociale le 29 septembre 2020. L'ensemble de l'équipe encadrante a également été associé à l'élaboration de ce règlement.

Cet outil précise les modalités concrètes d'exercice des droits et libertés tels qu'énoncés dans l'article 11 de la loi du 2 janvier 2002. Il définit les droits de la personne accueillie, les obligations et devoirs nécessaires au respect des règles de vie collective au sein de l'établissement.

Quelques modifications significatives ont été apportées notamment sur l'emploi du temps des travailleurs. La journée du vendredi a été repensée afin de permettre à l'ensemble de l'encadrement de profiter d'une heure de réunion hebdomadaire de 08h00 à 09h00. De ce fait, les travailleurs sont accueillis à partir de 09h00 jusqu'à 13h00 le vendredi.

Après relecture par les éducateurs du pôle social, chaque travailleur a signé et s'est vu remettre un exemplaire du document actualisé.

Réorganisation des équipes :

Cette période de transition a également été l'occasion de revoir l'organisation des équipes, qui nécessitait certaines adaptations. Plusieurs critères ont guidé cette réflexion :

- ➔ Volonté de regrouper les projets Vignes dans des équipes dédiées,
- ➔ Réduction du nombre de travailleurs pour les équipes «Espaces Verts» et «Peinture» (passage de 6 travailleurs à 5) permettant un accompagnement éducatif et professionnel davantage individualisé ainsi que la possibilité d'accueil de stagiaires,
- ➔ Création de deux équipes «Espaces Verts» supplémentaires,

➔ Suppression de l'équipe «Maçonnerie Paysagère - Espaces Verts»,

➔ Homogénéité des équipes en termes de niveaux de compétences, de formations et de complémentarités des profils.

Une réunion d'information et de concertation a eu lieu le 18 septembre avec l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire afin de finaliser cette nouvelle organisation et la présenter ensuite au Conseil de la Vie du Sociale le 29 septembre 2020 :

- ➔ Vignes - Espaces Verts : 2 équipes de 5 travailleurs
- ➔ Espaces Verts : 5 équipes de 5 travailleurs
- ➔ Peinture-Vitrierie-Revêtement : 1 équipe de 5 travailleurs
- ➔ Service en restauration : 1 équipe de 4 travailleurs
- ➔ Sous-traitance - Conditionnement : 1 équipe de 15 travailleurs
- ➔ Mise à disposition annuelle : 1 travailleur

Investissement de nouveaux matériels :

En lien avec la création de ces nouvelles équipes et afin de mettre à jour le parc de matériel, d'importants investissements ont été réalisés au cours de l'année, notamment pour les équipes Espaces Verts, Peinture et Conditionnement. Au total, plus de 65000 euros ont été alloués à l'achat de nouveaux matériels pour améliorer les conditions de travail des travailleurs accompagnés.

Création d'outil :

Afin de permettre aux travailleurs de mieux appréhender leur journée de travail, un tableau synthétisant le planning de la journée a été installé à l'annexe. Ainsi, chaque matin, le travailleur peut visualiser rapidement son affectation d'équipe, le moniteur d'atelier correspondant et les chantiers prévus. D'autres informations comme l'équipe dédiée à l'entretien des vestiaires ou l'heure de passage au Self sont également indiquées. Très apprécié par les travailleurs, cet outil permet de se projeter dès leur arrivée sur la journée sans attendre les éventuelles modifications de planning qui peuvent être sources de stress pour certaines personnes.

ADAPTER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT . ADAPTER LES

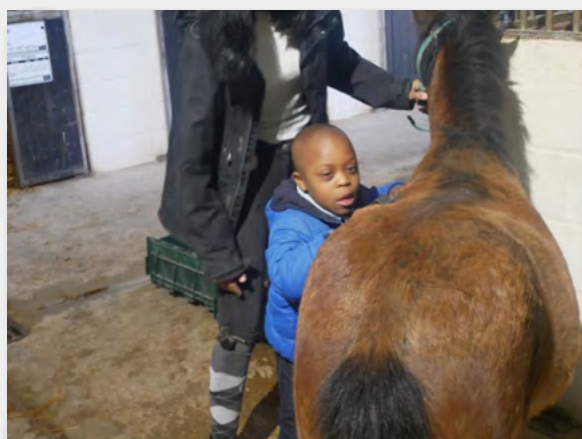
Mercredi 21 octobre 2020, la médiation équitation a été proposée pour 3 élèves âgés entre 5 et 8 ans tous porteurs de Trisomie 21. Cette activité est encadrée par le psychomotricien et les deux éducateurs spécialisés du SESSAD.



La médiation cheval est très intéressante pour ces élèves caractérisés principalement par une hypotonie et notamment axiale. Être sur le cheval, et là en l'occurrence des poneys, doit leur permettre de maintenir un tonus axial suffisamment grand afin de se maintenir droit dessus. Cette médiation va venir stimuler cette hypotonie.



De plus, et c'est également ici, l'équithérapie permet de proposer aux élèves une toute autre dynamique relationnelle. Les élèves accompagnés par le SESSAD du GPEAJH ont des difficultés dans la dynamique relationnelle et les interactions à autrui. Ici l'animal va leur proposer un tout autre type de relation qui va pouvoir leur être bénéfique.



Une relation tonico-émotionnelle peut se créer entre l'élève et l'animal et permettre une certaine détente et un apaisement.

L'animalothérapie est une médiation qui permet également de travailler le prendre soin comme le brossage et la préparation des poneys / chevaux.

**Du numérique à la pratique, l'outil numérique, ressource au quotidien**

IME

A la suite d'un constat survenu lors du confinement a été mis en place un travail sur l'outil numérique. Tous les élèves possèdent des outils numériques : téléphone, ordinateur, tablette - mais quel usage en font-ils ?

Durant la période de confinement, il a pu être noté des difficultés pour établir une communication par mail. Le numérique peut alors devenir rapidement un facteur de discrimination. L'idée est de développer des habiletés numériques, de s'approprier leurs outils pour qu'ils puissent devenir un support à la communication, et une aide au quotidien, en apprenant à exploiter toutes leurs possibilités.

Quelques exemples :

- ➔ Gestion de son agenda : enregistrer des rendez-vous, mettre des rappels...
- ➔ Apprendre à réaliser ses démarches et procédures administratives en ligne.
- ➔ Gérer une boîte mail : répondre à un mail, envoyer une pièce jointe, une photo exploitable d'un document...

➔ Installation d'applications pouvant aider au quotidien : gérer ses mots de passe et identifiants, son budget, le dictaphone pour les non-lecteurs...

➔ connaître son forfait téléphone, consommation internet

➔ ...

Ainsi, les pratiques d'accompagnement évoluent : la communication se fait davantage par mail avec les élèves accompagnés. Les conventions, dates de stage, rendez-vous servent de support aux échanges, ce qui permet de réajuster la manière dont ils répondent à un mail et de travailler également sur les conséquences possibles de l'absence de réponse de manière concrète.

Des challenges pour se distraire durant le confinement

SAVS

Les bénéficiaires ont tous vécu le confinement de façons différentes : peur, stress, angoisse, ennui, perte de liberté pour certains ; repos, partage de moments en famille, solidarité... pour d'autres.

Cette période a donc redéfini les missions du SAVS pour que confinement ne rime pas avec isolement. Pour ce faire, au-delà des appels réguliers, des challenges hebdomadaires ont été proposés, afin d'égayer le quotidien des bénéficiaires et de rompre la monotonie du confinement.

Différents thèmes ont été abordés, notamment la réalisation de pâtisseries, prendre en photos son objet indispensable durant le confinement, partager la vue de son balcon ou jardin...

Chacun a su faire preuve d'imagination, d'ingéniosité, le tout avec les moyens du bord... De quoi animer le blog du SAVS et ainsi le partager à tous !



Un accompagnement de qualité bien que confinés

SAVS

Le 16 mars 2020, le Président de la République a annoncé des mesures de confinement pour endiguer l'épidémie de COVID-19. De fait, le SAVS du GPEAJH a dû redéfinir ses modalités d'accompagnement auprès des bénéficiaires.

La priorité, dans un premier temps, était d'écouter et d'informer les bénéficiaires accompagnés par notre service afin de les protéger du virus : rappel des consignes de distanciation sociale, utilisation des attestations de déplacements dérogatoires... Le télétravail s'est mis en place rapidement et nous a permis de rester présents malgré la distance imposée.

L'association s'est adaptée aux demandes et aux besoins identifiés par les bénéficiaires et les professionnels. Ainsi le déploiement d'une plateforme

de travail collaboratif, la mise à disposition de matériel informatique et divers moyens de communication ont permis aux professionnels de rester très attentifs à la situation de chaque bénéficiaire et de leur apporter des réponses au quotidien.

L'association a également proposé la livraison de kits d'activités, d'impressions des devoirs, d'attestations de déplacement... mais aussi de kits alimentaires, d'hygiène, de nettoyage et de santé en cas de problèmes rencontrés. Les consignes sanitaires ont été scrupuleusement respectées afin de protéger bénéficiaires et professionnels.

ADAPTER LES PRATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT . ADAPTER LES



ACCÉDER AU MILIEU ORDINAIRE

Promouvoir l'inclusion au travers de dispositifs originaux

IME

L'année 2020, si elle a été fortement impactée par la période de confinement, a tout-de-même été riche en stages en milieu ordinaire de travail, outil essentiel dans l'accompagnement des projets de chaque élève.

En effet, un projet de sortie, c'est une construction basée sur une proposition d'expérimentations diverses, correspondant au projet de l'élève.

Ainsi, en recherche d'un contrat d'apprentissage, l'un des élèves de l'IMPro a fait des stages auprès de 3 entreprises du milieu ordinaire jusqu'à trouver celle avec laquelle il a pu signer son contrat d'apprentissage.

Cette année encore, des élèves ont pu bénéficier du dispositif DuoDay qui permet d'avoir un premier contact avec plusieurs entreprises, notamment dans le secteur de la restauration collective.



Le principe DuoDay est simple : une entreprise, une collectivité ou une association accueille, à l'occasion d'une journée nationale, une personne en situation de handicap, en duo avec un professionnel volontaire. Au programme de cette journée : découverte du métier, participation active,

immersion en entreprise. Cette journée permet la rencontre, de créer des vocations mais aussi de faire naître des opportunités de collaborations futures car l'emploi est un des vecteurs de l'inclusion.

Deux élèves ont découvert ce dispositif pour une expérience en cuisine de collectivité dans le milieu hospitalier. Cette immersion a déclenché la volonté d'aller plus loin et de se projeter dans ce secteur professionnel. Suite à cette journée, un stage de 15 jours a été programmé, les bilans sont positifs pour poursuivre dans cette voie. Pour l'une cela a été l'occasion de démarrer les stages en milieu ordinaire en mettant de côté son projet de travailler dans une crèche. Pour l'autre cela a été de dynamiser son projet professionnel. Cette expérience DuoDay est le point de départ d'un parcours professionnel pour les deux élèves concernées.

L'équipe de l'IMEdu GPEAJH travaille également - et depuis de nombreuses années - avec la Ville de Reims (pour des stages en espaces verts), ainsi qu'avec des entreprises - traitement des déchets, espaces verts, fleuristes, etc. - du bassin rémois (à REIMS, Bazancourt, Pontfaverger, Champigny, Witry-lès-Reims).

La commune de Villers-Franqueux, lieu d'implantation de l'IME, accueille également régulièrement des élèves en stage.

Cette année, et malgré le contexte sanitaire, 24 élèves ont pu réaliser 437 journées de stages.

Prendre son envol

SAVS

« Prendre son envol », « voler de ses propres ailes », « devenir indépendant », voici des expressions qui font vibrer un bon nombre de jeunes adultes !

En décembre, c'est au tour de Pierre. En effet, après avoir trouvé son premier emploi en ESAT, c'est l'heure d'obtenir son propre logement ! Même si l'inconnu peut parfois faire peur, il peut être également source de satisfaction et de concrétisation de projets.

Grâce à un partenariat nouvellement établi entre le SAVS du GPEAJH et une Association marnaise, Pierre a obtenu un studio très rapidement.

L'équipe de professionnels du SAVS l'a conseillé, soutenu et accompagné dans le départ de sa nouvelle vie : réalisation d'une check-list, achats dans différents magasins, montage de meubles,

installation et mise en fonction de l'électroménager, ... Voilà de quoi savourer son premier logement et son indépendance... sans oublier les responsabilisés qui en découlent !



Trouver un emploi

SAVS

La situation professionnelle des bénéficiaires accompagnés par le SAVS du GPEAJH est très diversifiée. Pour certains, leur projet professionnel est déjà construit, pour d'autres, il reste à définir.

Cette année, une bénéficiaire a souhaité obtenir son premier emploi. D'étape en étape, son projet s'est peu à peu concrétisé. Les entretiens avec les différents professionnels du SAVS (éducateurs et psychologue) ont permis de définir ses besoins en termes d'accompagnement individuel (rédaction de curriculum vitae et de lettre de motivation, repérage de lieux, ...). Ce travail en amont lui a permis de réaliser son objectif puisqu'elle a été admise au sein d'un ESAT.

En parallèle, un autre bénéficiaire a souhaité être soutenu dans l'organisation de sa vie personnelle afin de pouvoir travailler en milieu ordinaire lorsqu'il s'en sentira prêt.

Au-delà de ces deux exemples concrets, l'objectif

des professionnels du SAVS est de permettre aux personnes rencontrant des difficultés pour exercer une activité en milieu ordinaire d'accéder à une vie sociale et professionnelle.



ACCÉDER AU MILIEU ORDINAIRE . ACCÉDER AU MILIEU ORDINAIRE



Rétrospective de 10 ans d'accompagnement

SESSAD

Le mercredi 29 janvier 2020, le SESSAD du GPEAJH a fêté ses 10 ans à l'espace Thierry Meng à Bétheny.

A cette occasion, le service a invité des parents, des partenaires et des élèves à participer à des tables rondes pour témoigner de leur vécu avec le service.

La volonté du service depuis 10 ans est d'accompagner dans l'environnement le plus proche de l'élève et de sa famille.

En 10 ans le SESSAD du GPEAJH a réalisé 14452 actes directs et indirects auprès de 76 élèves et de leur famille dont 13763 ont eu lieu dans leur environnement.

Depuis plus de 10 ans, le SESSAD du GPEAJH met en place tous les partenariats nécessaires avec différents professionnels du milieu ordinaire pour apporter une réponse adaptée aux besoins et attentes des élèves et de leurs responsables légaux.

Après 10 ans le SESSAD du GPEAJH peut s'appuyer sur un réseau de 104 partenaires identifiés dans les domaines :

- ➔ de la scolarisation : de la maternelle jusqu'au CFA
- ➔ de l'évaluation, des soins, de maintien et de développement des capacités fonctionnelles : service de pédopsychiatrie, CAMSP, CMPP et rééducateurs et thérapeutes en libéral
- ➔ de la participation sociale : les établissements d'accueil de la petite enfance *via* la maison de la famille, les maisons de quartiers
- ➔ culturel et sportif : médiathèques, musées, piscines, supercrampe, tocando, la maison du parc de la montagne de Reims



ACCÉDER AU MILIEU ORDINAIRE . ACCÉDER AU MILIEU ORDINAIRE

ACCOMPAGNER LA PARENTALITÉ

La boîte à émotions

SAVS

Samedi 22 août, un couple de bénéficiaires parents du SAVS du GPEAJH a confectionné une « boîte à émotions » à destination de son enfant.

En effet, celle-ci est un outil aidant l'enfant à identifier et apaiser ses émotions fortes. Il s'agit d'une boîte dans laquelle se trouvent des objets qui serviront de supports d'expression et de libération émotionnelle.

Dans cette boîte, les parents ont réalisé une bouteille de retour au calme, des balles anti-stress, un « Dragon de la colère », des cartes représentant diverses émotions, un bâton de la parole... Ils pourront également y inclure un « doudou » ou d'autres effets personnels permettant à l'enfant de s'apaiser en cas de surcharge émotionnelle.

Précisons que cette activité entre dans le cadre du projet « Tous parents, tous différents », réalisé en partenariat avec la Maison de la Famille, visant à proposer des groupes de parole aux bénéficiaires

parents. Ces moments d'échanges et de partages d'expériences permettent à chacun de trouver un lieu d'écoute, de conseils et ainsi d'apporter des réponses à leurs questionnements.



Le goûter des parents

SAVS

Une rencontre à la Maison de la Famille s'est déroulée le vendredi 07 février. L'objectif de ces rencontres est de proposer un espace de parole, d'écoute et de réflexion aux bénéficiaires parents sur leurs propres expériences et ressentis.

Cette séance avait pour objectifs d'évoquer le rôle du parent au sens large, les représentations que chacun en a et ainsi, la place que chacun se donne à travers sa propre situation (enfant au domicile ou non).

En arrière-plan, la notion de l'amour porté à son enfant a été abordée afin d'amener les parents à réfléchir sur :

- « L'amour peut être présent malgré la distance et le cadre posé à l'enfant »
- « L'amour ne suffit pas toujours à permettre aux parents d'être en mesure de s'occuper quotidiennement de son propre enfant »
- « La distance n'enlève en rien le statut de parent »

Dans un petit groupe, où le respect, la confiance et l'écoute de chacun sont les maîtres mots, les cinq parents présents ce jour ont pu se confier sur les difficultés rencontrées au quotidien, les moments de plaisirs, de doutes, de questionnements partagés avec son enfant.



**Renforcer les connaissances de l'équipe pour développer l'accompagnement**

SAVS

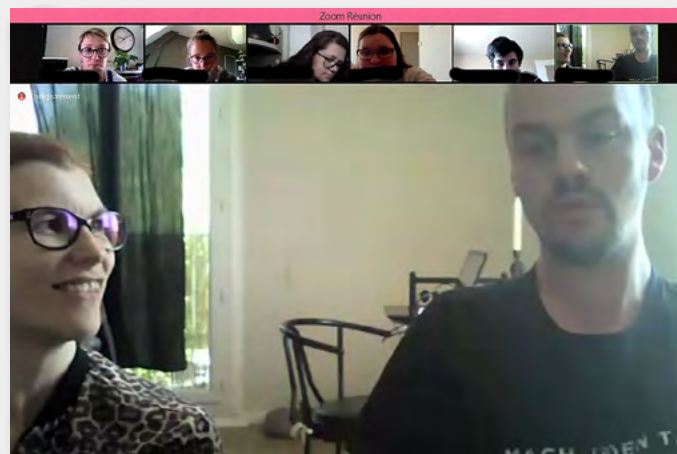
Face au confinement, l'organisation de la vie de famille a été totalement chamboulée : enfants à la maison 24h/24, devoirs à effectuer, occupations à trouver, ...

Il n'y avait pas d'organisation parfaite, à chacun de trouver sa solution, mais l'objectif restait le même pour tous : conserver un équilibre qui convienne aux parents et aux enfants pour que cette période si particulière se déroule le plus sereinement possible.

Les professionnels du SAVS du GPEAJH ont été beaucoup sollicités par les parents. Tous avaient leurs propres questionnements et ressentis face à cette situation unique, un réel mélange d'émotions : culpabilité, anxiété, colère, joie, plaisir, optimisme, amour...

De nombreux échanges téléphoniques avec les professionnels ont permis aux bénéficiaires de maintenir un équilibre au sein du foyer. Pour aller plus loin, il a été envisagé que les bénéficiaires puissent tirer parti d'un partage de leurs expériences respectives.

L'équipe du SAVS du GPEAJH a donc proposé, en partenariat avec la Maison de la Famille, des groupes de parole en visioconférence. Ce fut un réel succès. Après de longues explications pour installer l'application à distance, la rencontre a pu s'organiser. Non seulement les échanges ont été fort intéressants mais cela a permis à chacun de se revoir... à travers des écrans interposés.



FACILITER L'ACCÈS AU SOIN ET AU BIEN-ÊTRE

Maintenir une activité physique : la Marche Active

ESAT

L'année 2020 a été ponctuée par plusieurs confinements qui ont eu des impacts autant psychologiques que physiques. C'est dans ce contexte qu'un projet « Marche Active » a vu le jour.

Une fois par semaine un groupe d'une douzaine de Travailleurs, accompagné d'un moniteur d'atelier et d'une animatrice, s'est retrouvé pour aller marcher durant une heure. Cette sortie hebdomadaire a été l'occasion de discuter, d'observer la nature, de découvrir de nouveaux lieux, de s'aérer...



L'un des objectifs de ces sessions de marche était de permettre aux Travailleurs d'avoir un moment de répit face aux conditions sanitaires tout en maintenant une activité physique.

Ce projet a été apprécié par les Travailleurs qui ont demandé à ce qu'il soit poursuivi en 2021.



Accompagner les familles dans le projet de soin

IME

Dans le cadre des accompagnements proposés par les professionnels de l'IME du GPEAJH, et au regard de l'évolution du public accueilli, le travail autour de l'accès aux soins est de plus en plus prégnant.

En 2020, face à l'inquiétude grandissante générée par l'évolution de l'état de santé d'un élève de l'IMPro et des difficultés des parents à l'accompagner dans son parcours de soin, l'infirmière de l'IME et l'éducatrice référente de l'élève ont coconstruit un parcours de soin qui a démarré auprès des parents, pour les aider à prendre conscience du caractère inquiétant de l'état de santé de leur fils, et de les accompagner au quotidien.

Dans le même temps, ont eu lieu les

accompagnements suivants :

- ➔ Au cours du 1er trimestre, l'IDE de l'établissement a accompagné la famille auprès d'un neurologue, en pédopsychiatrie, a un rendez-vous pour un scanner puis une IRM cérébrale et enfin en cardio-pédiatrie.
- ➔ Au moment du confinement, lors du 2ème trimestre, des appels ont été mis en place 2 fois par jour pour guider et aider la famille dans les actes de la vie quotidienne.
- ➔ À la demande de l'équipe, une hospitalisation a été mise en place à la Maison des Adolescents du CHU de REIMS pendant 10 jours durant laquelle l'IDE de l'IME a appelé régulièrement le service

FACILITER L'ACCÈS AU SOIN ET AU BIEN-ÊTRE . FACILITER L'ACCÈS



pour faciliter la transmission des informations à la famille.

➡ Au moment du déconfinement, l'IDE de l'établissement s'est déplacée pour une visite à domicile puis a accompagné l'élève et sa famille lors des 4 rendez-vous proposés par le pédopsychiatre.

La mise en place d'une prise en charge CATTP de manière hebdomadaire à compter du 15 septembre 2020 est effective et l'équipe de l'IME assure un lien régulier pour coordonner les soins et aider la famille dans les démarches.

En 2020, 9 élèves ont bénéficié d'un emploi du temps adapté. L'IME a pris en charge l'intégralité des transports vers les lieux de soins : CHU, CATTP,

prises en charge en libéral et l'IDE a assuré le lien pour coordonner les réponses en fonction des besoins identifiés.



Soutenir le projet de soin

SAVS

Soutenir le projet de soin des bénéficiaires fait partie intégrante de l'accompagnement de l'équipe du SAVS du GPEAJH. En effet, certains bénéficiaires sollicitent le service pour la prise de rendez-vous médicaux, le repérage des lieux ou bien encore un accompagnement physique en consultation.

Cependant, au-delà des accompagnements médicaux, la prévention reste également un axe important dans des missions d'accompagnement du SAVS. Il n'est pas toujours aisé, pour les bénéficiaires du SAVS, de se rendre compte de l'importance d'un suivi médical régulier. C'est pourquoi il est nécessaire pour certains de leur rappeler, et pour d'autres de les orienter vers des professionnels ou des structures de soins spécialisées.

C'est notamment ce qui est mis en place avec une bénéficiaire, qui a fait le choix d'être accompagnée dans sa perte de poids. L'équipe du SAVS l'encourage

dans ces différentes démarches, l'accompagne aux rendez-vous (chirurgien, nutritionniste...), et lui donne des conseils au quotidien.

Des démarches pas toujours simples quand il s'agit de soi, de sa santé ; mais néanmoins nécessaire pour se sentir bien physiquement et psychologiquement.



Au départ pensée pour travailler des objectifs éducatifs en lien avec la manipulation de l'argent, la relation client et le travail en équipe dans une dynamique d'économie circulaire, la friperie - ouverte à tous au sein de l'IME depuis 2019 sous l'égide de la coopérative scolaire - a permis également de développer un véritable travail autour de la notion de bien-être : s'épanouir, retrouver la confiance en soi, restaurer l'image de soi, réapprendre à se regarder et à s'apprécier. Mais gérer la friperie, c'est aussi s'engager, prendre des responsabilités et en retirer une grande fierté.



Une nouveauté cette année : le prêt de vêtements pour s'apprêter lors d'événements particuliers comme la soirée des internes ou lors du repas de fin d'année et apprendre à s'apprécier.



FACILITER L'ACCÈS AU SOIN ET AU BIEN-ÊTRE . FACILITER L'ACCÈS



L'APAJH Marne - GPEAJH

L'APAJH Marne - GPEAJH est une association de Loi 1901, fondée en 1969.

À l'occasion de son cinquantenaire, elle s'est dotée d'un nouveau projet associatif, accompagné d'une évolution significative dans sa dénomination.

Son appartenance à la Fédération Nationale APAJ H - qu'elle représente dans la Marne - est désormais mise en avant. À ce titre, le GPEAJH est l'une des 92 associations départementales composant le réseau APAJH en France, et contribue dans la Marne à l'accueil et à l'accompagnement des 32 000 personnes fréquentant l'un des 650 établissements et

services du réseau en France.

En faisant évoluer son nom, l'association a également rappelé ses convictions quant aux vertus de la formation professionnelle et de la mise au travail, en faisant évoluer son sigle historique : le Groupement pour la Professionnalisation et l'Épanouissement des Adultes et Jeunes Handicapés.

Le GPEAJH s'est doté d'un nouveau projet associatif validé par le Conseil d'Administration du 13 décembre 2018, socle fondateur des projets de ses établissements et services, mais aussi de son action politique à venir.

Le projet associatif du GPEAJH



LES CHIFFRES CLÉS



79 SALARIÉS

DONT **51** PÔLE ENFANCE
23 PÔLE ADULTES
ET **5** ENSEIGNANTS



4 ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES



187 PERSONNES
ACCOMPAGNÉES



36274 JOURNÉES/ACTES
RÉALISÉS



IME du GPEAJH «Le Clos Villers»

3 Rue de la Vierge - 51220 VILLERS-FRANQUEUX

Date de création : 1970

84 usagers de 6 à 20 ans dont 14 en internat de semaine
44 salariés

5 Professeurs des écoles de l'Éducation Nationale pour 7 classes
4 ateliers d'Initiation et de première formation professionnelle
Financement ARS

ESAT du GPEAJH

8 Avenue des Coïdes - 51370 SAINT BRICE COURCELLES

Date de création : 1994

58 travailleurs de 20 à 62 ans

19 salariés dont 8 moniteurs d'atelier

8 ateliers dans 5 domaines d'activité

Financement ARS

SESSAD du GPEAJH

24A Rue Philippe - 51100 REIMS

Date de création : 2010

20 usagers de 0 à 20 ans

7 salariés

Financement ARS

SAVS du GPEAJH

66A Rue Clovis - 51100 REIMS

Date de création : 2010

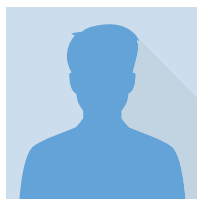
25 adultes accompagnés de 20 à 62 ans

4 salariés

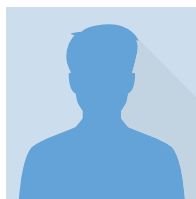
Financement CD51

La gouvernance

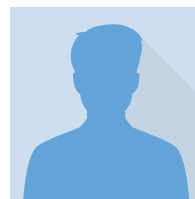
MEMBRES ÉLUS



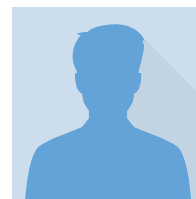
M. Claude NEY
Président



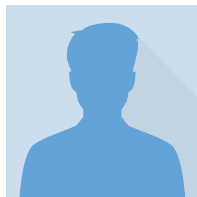
Mme Liliane TARDY
Vice Présidente



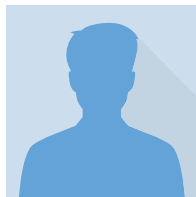
M. Arnel LE DUIGOU
Trésorier



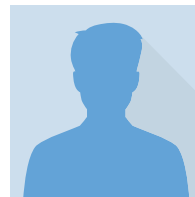
M. Jean-Michel PINOT
Trésorier Adjoint



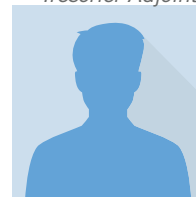
Mme Pascale GAUDRY
Membre



M. Claude LAMBERT
Membre



Mme Solange PERRAT
Membre



M. Gérard RAYMOND
Membre

PERSONNES MORALES ET FONDATRICES



Représenté par
Mme Irène DÉJARDIN



Représenté par
(à renouveler)



Représenté par
M. Yves JACQUOT

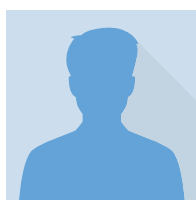


Représenté par
M. Robert GROSJEAN

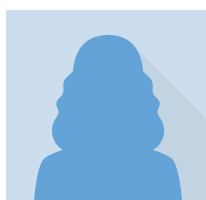


Représenté par
M. Didier DELIONNET

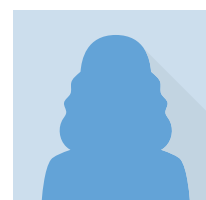
MEMBRES DE DROIT



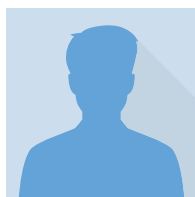
L'Inspecteur d'Académie
Directeur des Services
Départementaux de
l'Éducation Nationale
(IA - DSDEN)
M. Bruno CLAVAL



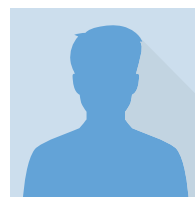
L'Inspectrice de
l'Éducation Nationale
circonscription départementale
de l'ASH (IEN ASH)
Mme Olga COUVERT



Le Président du Conseil
Départemental de la Marne
M. Christian BRUYEN
représenté par
Mme Monique DORGUEILLE

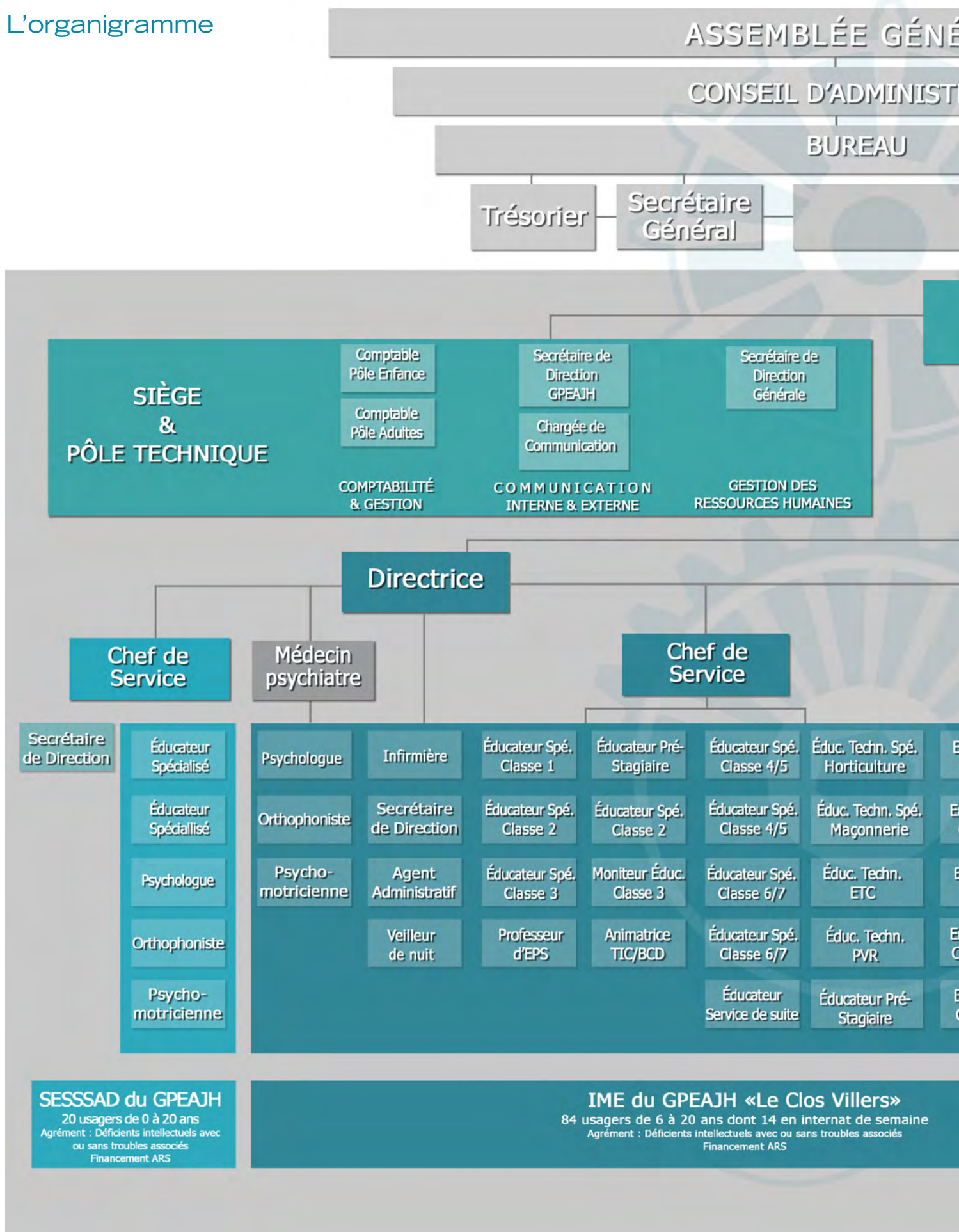


Le Président de l'Association
des Maires du Département,
M. Franck LEROY



Le Maire de la Ville de Reims,
M. Arnaud ROBINET
et M. Franck NOËL

L'organigramme





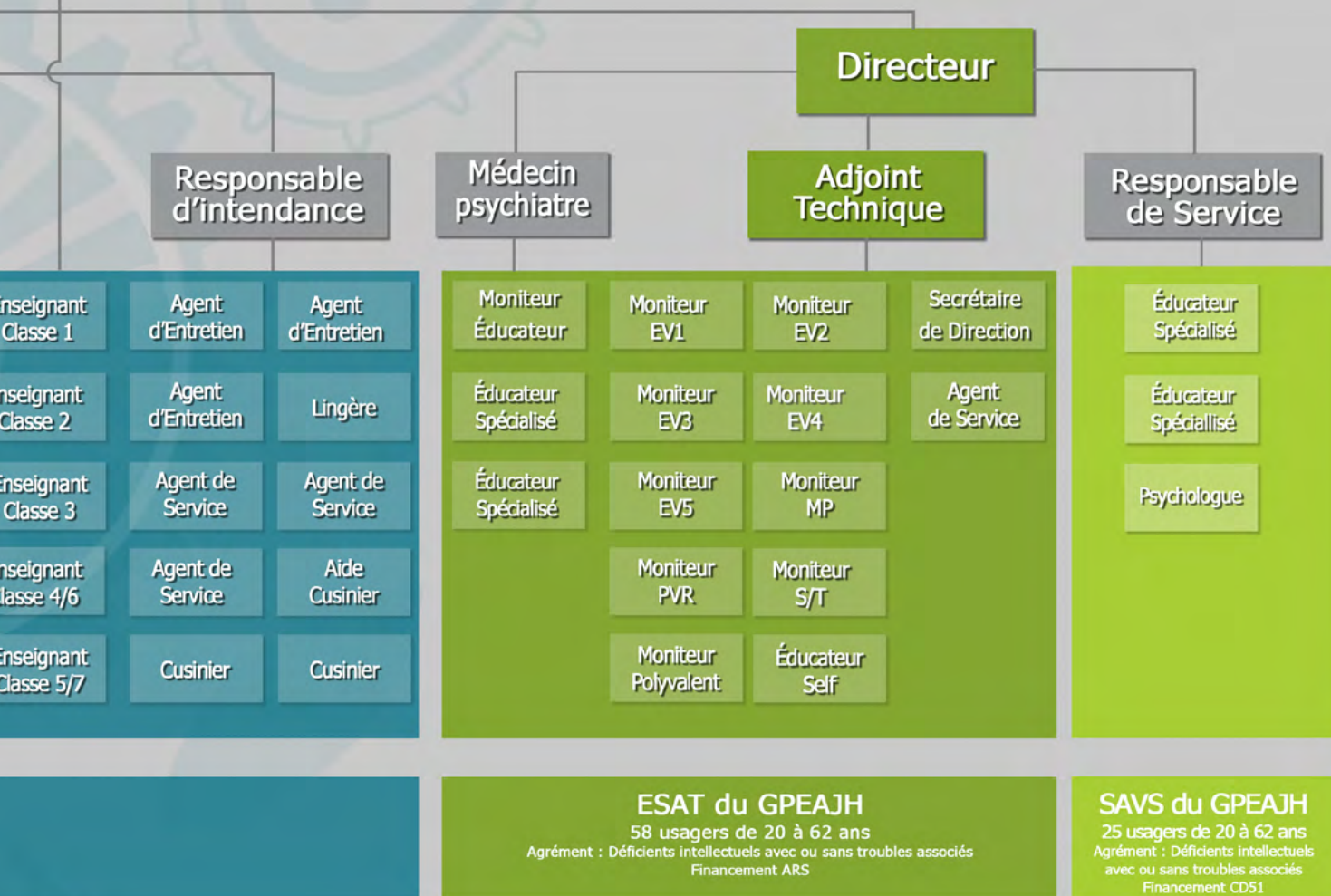
GOUVERNANCE POLITIQUE

MISE EN OEUVRE TECHNIQUE

Généraliste

Administration

Président

Direction
Générale

LES PERSPECTIVES

Développement de l'accompagnement ambulatoire du SESSAD

Alors que le SESSAD du GPEAJH a fêté ses 10 ans début 2020, la fin 2020 a été marquée par la réponse de l'APAJH Marne - GPEAJH à l'Appel à Candidature lancé par l'ARS Grand-Est pour la création de 22 places de SESSAD sur le département de la Marne. Il a été confirmé, en toute fin d'année 2020, que l'Association se voyait octroyer 10 places sur les 22 financées, à mettre en oeuvre à l'horizon de début mars 2021.

L'installation effective de ces 10 places supplémentaires sera donc une priorité début

2021 afin d'honorer cette échéance.

Au passage, le développement du service s'accompagne d'un changement d'échelle pour son équipe, et même pour les locaux qu'elle utilise Rue Philippe. Pour autant, la vocation ambulatoire du SESSAD est réaffirmée, et son projet reste compatible avec les attendus en matière d'accompagnement à la professionnalisation, comme prévu par le CPOM 2018-2022.

L'habitat inclusif et l'accueil temporaire

L'Association n'ayant pas été retenue suite sa candidature à l'Appel à Candidature de l'ARS Grand-Est pour le développement d'une offre d'habitat inclusif sur le bassin rémois, les partenariats envisagés dans le projet initial ont été maintenus et entretenus en dehors des financements espérés initialement. Cela a permis à plusieurs usagers du secteur adultes de se voir proposer un accès à des offres de logement, de tous types, avec l'accompagnement des équipes de l'Association. La pertinence de ces projets ne s'en trouvant que renforcée, les partenariats installés permettront de développer cette offre de manière régulière, même sans les moyens qui étaient espérés pour mettre en place un accompagnement à l'année après installation dans les logements. Dans le même ordre d'idée,

et parce qu'accéder à un logement autonome ne va pas de soi, l'IME du GPEAJH envisage de transformer une place d'internat éducatif de semaine «classique» en une place d'accueil temporaire, conformément aux engagements pris dans le cadre du CPOM 2018-2022. Cette modalité d'accueil permettra à la fois de faire des essais pour des élèves dont les projets visent à accéder à l'autonomie en matière de logement et d'habitat, mais aussi de pallier les délais traditionnels en matière de notification pour entériner des projets d'accueil en hébergement plus pérennes. Une évaluation de ce dispositif sera réalisé en fin de CPOM pour en étudier la pertinence, voire envisager un développement à moyen terme si cela s'avérait concluant.

ESAT et Développement durable

Le changement de Directeur à l'ESAT début 2020 a permis de donner un nouveau souffle à l'établissement en matière de perspectives et de projets. À ce titre, l'ESAT du GPEAJH va se voir prendre un virage dans son organisation et dans son fonctionnement pour prendre en compte les enjeux d'éco-responsabilité dans ses activités. Au-delà des considérations écologiques qui fondent cette ré-orientation, les principes de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) seront également pris en compte, jusque dans

les processus de prises de décision concertées. Les premiers échos des premiers partenaires de l'établissement que sont ses clients professionnels sont plus qu'encourageants, et les investissements à prévoir ont déjà été réorientés en conséquence pour doter l'établissement des moyens de cette ambition. Les années à venir seront donc l'occasion de vérifier la pertinence de cette évolution, et de chercher à en mesurer l'impact sur les projets des travailleurs et travailleuses de l'ESAT.



Installation et développement du Pôle Technique

L'année 2020 s'est terminée avec la réception des travaux pour la construction de nouveaux espaces de travail à Saint Brice Courcelles. Ce chantier visait à doter l'APAJH Marne - GPEAJH de locaux pleinement fonctionnels dédiés à l'équipe du Pôle Technique. Fidèle à sa volonté de promouvoir une organisation qui permette un repérage fort des missions de ses équipes, l'Association a fait le choix d'un lieu clairement identifiable pour abriter les missions de cette équipe, mise en place fin 2017 pour assurer les missions administratives support de la gestion comptable et budgétaire, de la gestion des ressources humaines, et de la communication externe et interne.

Au-delà de l'installation pérenne sur un lieu bien identifié que ce chantier a permis de concrétiser, c'est surtout la supervision des différents projets et dossiers transversaux qui s'en trouvera renforcée : pilotage du CPOM, dialogue de gestion

dans le cadre de l'EPRD/ERRD, conduite des Évaluations Internes et Externes, animation du dialogue social, pilotage des projets de l'Association et de ses établissements et services, outils de communication, veille réglementaire... Au cœur de cette nouvelle organisation administrative, la dématérialisation de nos outils de communication et de collaboration tient une place centrale, qui s'est révélée particulièrement pertinente à l'heure du travail en distanciel et du télétravail généralisé en 2020. Les années à venir verront donc ce mouvement de dématérialisation se généraliser sur le plan administratif, pour à la fois pallier l'éloignement géographique relatif de nos établissements et services, mais aussi et surtout pour mutualiser plus encore nos moyens et nos savoir-faire face aux exigences réglementaires de notre secteur d'activité.

L'EAI (Équipe d'accompagnement à l'insertion)

En 2020, l'APAJH Marne – GPEAJH devait officialiser la création d'une EAI (Équipe d'Accompagnement à l'Insertion), lors des 50 de l'IME initialement prévus en mai 2020. Le contexte sanitaire a empêché cette célébration, et avec elle l'officialisation de la création de l'EAI. Le projet n'a pas été abandonné pour autant, et sera repris en son état d'avancement, avec un seul et même objectif : l'Insertion, au sens large du terme, qu'elle soit sociale ou professionnelle. En effet, l'EAI a vocation à mettre en réseau

chacune de ces réalités grâce à la création d'une équipe transversale, et ainsi mutualiser les expériences, les compétences et les savoir-faire acquis au sein de chaque établissement et service de l'Association. Les travaux de réflexion et de formalisation de ce projet d'équipe avaient démarrés dès fin 2019, et ont donc été suspendus le temps de traverser le contexte épidémique. Ils reprendront ensuite, notamment à la faveur de la mise à jour des projets d'établissements et de services prévue d'ici à la fin de l'année 2021.

Rénovation de l'IME et nouvel IMPro

Le temps restant d'ici la fin du CPOM 2018-2022 sera investi pour la finalisation du projet d'envergure envisagé sur le site de l'IME à Villers-Franqueux. La rénovation d'une partie des locaux, pour maintenir et pérenniser leur conformité en matière d'accueil, s'accompagnera du développement d'un projet de fond sur la place de la professionnalisation en matière d'accompagnement des situations de handicap. Dans la continuité de la réflexion et des projets formalisés par l'Association, la re-

localisation des ateliers de l'IMPro sur un site plus ancré au cœur de la Cité - là où l'insertion professionnelle se concrétise principalement pour les élèves de l'établissement - relève du challenge au service d'une nouvelle forme d'inclusion, avec la perspective de création d'une plateforme plus ouverte adossée aux besoins de professionnalisation de l'établissement, autant que des élèves en ULIS collèges et lycées du bassin.



Groupement pour la Professionnalisation
et l'Epanouissement des
Adultes et Jeunes Handicapés

🏠 19-23 Rue Alphonse Daudet - BP 2187 - 51081 REIMS Cedex

☎ 03.26.07.45.35 ✉ siege.gpeajh@gmail.com

🌐 www.gpeajh.org



Laïcité | Citoyenneté | Solidarité